

2025-2026

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

MASTER MEEF

MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT,
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

SECOND DEGRÉ PARCOURS EPS



UNIVERSITÉ
de Picardie
Jules Verne

INSPÉ Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie d'Amiens
Hauts-de-France

ÉQUIPES.....	3
INTRODUCTION.....	5
CONTENU MASTER 1	7
CONTENU MASTER 2	48
ANNEXES	85
Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)	86
Grille de compétences 2 nd degré.....	100
Traces du réel relatives au.x stage.s en M1	102
Traces du réel relatives au stage en M2.....	106

DIRECTION

Directrice de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Nathalie CATELLANI

nathalie.catellani@u-picardie.fr

Directrice adjointe de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable des formations

Laure IBERNON

laure.ibernon@u-picardie.fr

Directrice adjointe de l'INSPÉ de l'académie d'Amiens

Responsable recherche et innovation

Béatrice FINET

beatrice.finet@u-picardie.fr

Responsable Mention 2nd degré

Isabelle GODDYN

isabelle.goddyn@u-picardie.fr

Responsable professionnalisation 2nd degré

Hélène LESOT

helene.lesot@u-picardie.fr

Responsable enseignement à distance (EAD)

Benoît DUCANGE

benoit.ducange@u-picardie.fr

SECRÉTARIATS

Gestionnaire scolarité

Mirsada SANTA

mirsada.santa@u-picardie.fr

Gestionnaire culture commune

Amandine POIRET

amandine.poiret@u-picardie.fr

Secrétaire du numérique et EAD

Arnaud BLIN

arnaud.blin@u-picardie.fr

Secrétaire professionnalisation 2nd degré

Sabine VAISSIÉ

sabine.vaissie@u-picardie.fr

RESPONSABLES DU PARCOURS

Sébastien COURTOIS

sebastien.coutois@u-picardie.fr

Thibaut LEROY

thibaut.leroy@u-picardie.fr

Julien MONIOTTE

julien.moniotte@u-picardie.fr

FORMATEURS PARCOURS

Benoît BACHELART

Chloé BARIS

Laurence BONNEFOY

Jordan CHANTALOU

Luc DAVID

Joris DENISET

Léa DISCONTIGNY

Ahmed EL KARKOUB

Chrystelle FAUVET

Amaury FAVIOT

Aude GOMES

Mathilde JACQUES

Seloua KERBOUT

Paul LAUVRAY

Fabien LEBLOND

Nicolas LEFEVRE

Audrey LEGROS

Laurence LIROLA

Céline LORRAIN

Lucie MOUGENOT

Samuel MOULIN

Yves ORDENER

Nicolas PASQUIER

Pascal PERRIN

Raphaël TAYON

Sylvain VILLE

Le parcours EPS au sein du Master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) » accueille les étudiants qui se destinent au métier de professeur d'Education Physique et Sportive.

Nous cherchons à former des enseignants maîtrisant à la fois des savoirs disciplinaires, didactiques et professionnels récents, mais aussi à développer leur réflexivité, afin de leur permettre de s'adapter aux transformations futures de notre métier. Le master MEEF EPS a pour objectif de contribuer à l'acquisition des 19 compétences professionnelles (BO n°30 du 25/07/2013) au travers des contenus transmis et des gestes professionnels travaillés pendant les deux années de formation.

Notre master offre une préparation aux épreuves écrites et orales du concours du CAPEPS externe et/ou interne, sans oublier la dimension professionnelle et l'apprentissage du métier d'enseignant au regard des compétences professionnelles. Elle comporte des enseignements à l'interface de la théorie et de la pratique de l'enseignement de l'EPS, ainsi qu'un stage de pratique accompagnée de 9 18 semaines (6 en Master 1 et 12 en Master 2) en collège et en lycée.

A cela s'ajoute une formation à et par la recherche. Celle-ci s'articule autour de la production d'un mémoire de recherche centré sur l'enseignement de l'EPS. Ce mémoire, une des pierres angulaires de la formation dans ce master, se construit sur les deux années de master.

Le parcours EPS est articulé avec une collaboration forte entre l'UFR STAPS, l'INSPÉ et le rectorat. L'équipe de formateurs est composée d'enseignants-chercheurs, de professeurs d'EPS jurys de concours, rattachés à l'UPJV, formateurs académiques et/ou enseignants en poste dans les collèges et lycées de l'académie.

Cette équipe stable, dynamique et complémentaire permet de participer, dans un environnement se caractérisant par une "bienveillante exigence", à la formation aux CAPEPS et à l'acquisition des compétences professionnelles inhérentes aux métiers de l'enseignement.

Publics accueillis

Le master est ouvert aux personnes ayant une Licence STAPS (étudiants titulaires bac + 3 ou plus, en formation initiale et continue, aux publics en reconversion professionnelle, aux professeurs contractuels et vacataires).

L'admission dans la formation (en M1 et en M2) est prononcée par une commission d'admission, afin de répondre à la capacité d'accueil fixée au préalable.

Les Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) sont accessibles dans l'annexe 1 de ce livret.

Maquette MASTER MEEF 2nd degré		MASTER 1						MASTER 2					
Parcours : EPS		Code UE / EC	Code matière	ECTS	Répartition des volumes (h)			Code UE / EC	Code matière	ECTS	Répartition des volumes (h)		
UE - Unité d'Enseignement	Matières				CM	TD	TP				CM	TD	TP
EC - Eléments constitutifs													
Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner		UE1.1		34	110	215	38	UE1.2		22	22	15	98
Approches scientifiques de l'intervention	Approches de la psychologie sociale	EC1A.1	EC1AA.1	8	22	20		EC1A.2		4			
	Analyse scientifique d'un problème professionnel								EC1AB.2		4		16
	Les approches didactiques		EC1AC.1		18	20							
Sciences de l'éducation centrées sur l'EPS	Sensibilisations aux problématiques liées à l'enseignement de l'EPS	EC1B.1		1				EC1B.2	EC1BA.2	6	6		14
	Evaluer en EPS		EC1BB.1		4	6			EC1BB.2		2		8
Fondements socio-historiques de l'EPS	Méthodologie de la dissertation	EC1C.1	EC1CA.1	6		20	20	EC1C.2		5			
	Histoire de l'EPS		EC1CB.1		26				EC1CB.2		4		20
Pédagogie et didactique de l'EPS	Méthodologie de la composition	EC1D.1	EC1DA.1	5		8		EC1D.2		2			
	Les conditions d'enseignement et d'apprentissage en EPS		EC1DB.1		20	18	10		EC1DB.2				10
Pratiques d'enseignement et théorie des APSA	Projet d'intervention professionnelle en contexte	EC1E.1	EC1EA.1	14	8		8	EC1E.2	EC1EA.2	5			10
	Analyse d'une APSA - Option 1		EC1EB.1						EC1EB.2				
	Analyse d'une APSA - Option 2		EC1EC.1						EC1EC.2				
	Analyse d'une APSA - Option 3		EC1ED.1						EC1ED.2				
	Analyse d'une APSA - Option 4		EC1EE.1						EC1EE.2				
	Analyse d'une APSA - Option 5		EC1EF.1						EC1EF.2				
	Analyse d'une APSA - Option 6		EC1EG.1						EC1EG.2				
	Analyse d'une APSA - Option 7		EC1EH.1						EC1EH.2				
	Analyse d'une APSA - Option 8		EC1EI.1						EC1EI.2				
	Analyse d'une APSA - Option 9		EC1EJ.1						EC1EJ.2				
	Analyse d'une APSA - Option 10		EC1EK.1						EC1EK.2				
	Didactique et pédagogie des APSA		EC1EL.1			100							
	Gérer et orienter sa vie physique		EC1EM.1		8	8							
	Stratégie d'optimisation des apprentissages								EC1EN.2		4		20
Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics		UE2.1		8	10	26	14	UE2.2		12	0	36	14
De la gestion de classe aux apprentissages		EC2A.1		8		12		EC2A.2		12		12	
Essais didactiques et pratique réflexive		EC2B.1				14	14	EC2B.2				14	14
Cognition et méta-cognition		EC2D.1			10								
Enfant, élève, adolescent : l'apprenant dans sa diversité								EC2E.2				10	
Stages		EC2S.1						EC2E.2					
Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale		UE3.1		10	30	41	27	UE3.2		10	10	66	10
Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.	EC3A.1	EC3AA.1		9			EC3A.2	EC3AA.2			6	
	Égalité filles-garçons		EC3AB.1		6								
	Déontologie. Le système éducatif et ses missions		EC3AC.1		9				EC3AC.2		6		
Méthodologie de l'oral 3								EC3B.2				10	
Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique		EC3C.1		3		9	6	EC3C.2		3		11	4
Partenariats	Partenaires de l'école inclusive	EC3D.1	EC3DA.1	3		4		EC3D.2	EC3DA.2	2		6	
	Partenariat culturel								EC3DB.2			4	
	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif		EC3DC.1				21		EC3DC.2				6
Langue vivante étrangère	Langue Vivante Etrangère : Allemand	EC3E.1	EC3EA.1	2		20		EC3E.2	EC3EA.2	2			
	Langue Vivante Etrangère : Anglais		EC3EB.1						EC3EB.2			20	
	Langue Vivante Etrangère : Espagnol		EC3EC.1						EC3EC.2				
Spécialisation	Langues et interdisciplinarité	EC3F.1	EC3FA.1	2				EC3F.2	EC3FA.2	3			
	Allophonie et francophonie		EC3FB.1						EC3FB.2				
	Ecole inclusive		EC3FC.1		6	8			EC3FC.2		4	9	
	Développement durable		EC3FD.1						EC3FD.2				
Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel		UE4.1		8	6	36	0	UE4.2		16	0	18	0
Séminaires communs	Principes et modalités des recherches collaboratives	EC4A.1	EC4AA.1	8	6			EC4A.2		16			
	Les dispositifs méthodologiques		EC4AB.1			4							
	L'écriture à visée scientifique								EC4AC.2			6	
Séminaires de recherche	Séminaires de recherche	EC4B.1				32		EC4B.2				12	
TOTAUX			553	60	156	318	79		289	60	32	135	122
842													

4.1 CONTENU MASTER 1

UE1.1

**MAITRISER LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES POUR
ENSEIGNER**

ECTS : 34

EC1A

APPROCHES SCIENTIFIQUES DE L'INTERVENTION

ECTS : 8

EC1AA.1

APPROCHES DE LA PSYCHOLOGIE SOCIALE

HEURES

CM : 22

TD : 20

TP : 0

Objectifs :

Faire acquérir aux étudiants, les connaissances produites par les recherches en sciences de l'intervention et nourrir leur réflexion sur l'EPS à partir de ces connaissances.

Contenus :

Plusieurs thèmes sont abordés et approfondies dans les différents CM, dont « la motivation en EPS », « le sexe, le genre et la mixité », « le rôle d'autrui dans les apprentissages », « l'approche de la pédagogie du sport », etc.

Des TD permettent d'approfondir la réflexion par rapport à ces thématiques ou d'aborder d'autres thématiques (par exemple : la santé en EPS, la gestion des incidents, l'autorité). Certains TD mettent l'accent sur la rédaction d'un point de vue argumenté à partir d'éléments issus des documents étudiés ; d'autres mettent l'accent sur le débat et l'argumentation à l'oral.

M3C session 1 :

Note de contrôle continu
RSE : Ecrit terminal (note)

M3C session 2 :

Ecrit (note)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC3, CC4, CC6, CC7 ; C14, P1 ; P4

EC1AC.1	LES APPROCHES DIDACTIQUES			
	HEURES	CM : 18	TD : 20	TP : 0

Objectifs :

Faire acquérir aux étudiants, les connaissances produites par les recherches en sciences de l'intervention et nourrir leur réflexion sur l'EPS à partir de ces connaissances.

Contenus :

Présentation d'une variété de travaux s'inscrivant dans le champ des recherches en didactique de l'EPS, dont l'approche socio-didactique, la didactique clinique et d'autres approches.

M3C session 1 :

Note de contrôle continu
RSE : Ecrit terminal (note)

M3C session 2 :

Ecrit (note)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC3, CC4, CC6, CC7 ; C14, P1 ; P4

EC1BB.1 EVALUER EN EPS

HEURES

CM : 4

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Comprendre les enjeux éducatifs liés aux pratiques évaluatives des enseignants.

Contenus :

Deux CM apportent des connaissances relatives à l'histoire des pratiques évaluatives à l'école et l'analyse des pratiques actuelles.

Les TD permettent aux étudiants d'enrichir leurs connaissances et de les mobiliser à partir d'un travail argumentatif réalisé en groupe, appuyé sur des textes scientifiques en psychologie sociale, sociologie et sciences de l'éducation.

M3C session 1 :

Note de contrôle continu
RSE : Ecrit terminal (note)

M3C session 2 :

Ecrit (note)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

C1, C4, C6, C7, P1, P3, P4

Objectifs :

Acquérir les compétences méthodologiques nécessaires à la production d'un écrit 1 de qualité.

Contenus :

Méthodologie de l'écrit 1.

M3C session 1 :

Note de contrôle continu
RSE : Ecrit terminal (note)

M3C session 2 :

Ecrit (note)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC6, CC7, CC14, P1, P2

EC1CB.1	HISTOIRE DE L'EPS			
	HEURES	CM : 26	TD : 0	TP : 0

Objectifs :

La formation a pour but d'apporter des connaissances, de contribuer à construire des compétences pour aider le ou la future enseignant(e) à situer son action professionnelle au regard des permanences et des transformations de l'éducation physique, sous l'influence de déterminants endogènes et exogènes au système éducatif.

Contenus :

Plusieurs TD sont organisés pour mobiliser les connaissances abordées dans les CM. Des TD relatifs à la méthodologie de la dissertation, de construction de blocs argumentaires, d'analyse de sujets, des TD groupes de besoins, des TD d'analyse d'articles et des TD de mobilisation des connaissances sont proposés aux étudiants.

M3C session 1 :

Note de contrôle continu
RSE : Ecrit terminal (note)

M3C session 2 :

Ecrit (note)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC6, CC7, CC14, P1, P2

EC1D PEDAGOGIE ET DIDACTIQUE DE L'EPS

ECTS : 5

EC1DA.1

METHODOLOGIE DE LA COMPOSITION

HEURES

CM : 0

TD : 8

TP : 0

Objectifs :

Acquérir les compétences méthodologiques nécessaires à la production d'un écrit 2 de qualité.

Contenus :

Méthodologie de l'écrit 2.

M3C session 1 :

Note de contrôle continu
RSE : Ecrit terminal (note)

M3C session 2 :

Ecrit (note)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC2, CC3, CC4, CC5, CC7, CC14, P1, P2, P3, P4, P5

EC1DB.1	LES CONDITIONS D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE EN EPS			
	HEURES	CM : 20	TD : 18	TP : 10

Objectifs :

Faire acquérir aux étudiants, les connaissances et la méthodologie pour préparer les écrits d'admissibilité du CAPEPS. Ces connaissances sont au service de l'acquisition de nombreuses compétences professionnelles.

Contenus :

Les CM seront organisés autour des différents items de l'écrit 2 du CAPEPS et des TD en relation avec ceux-ci seront mis en place.

M3C session 1 :

Note de contrôle continu
RSE : Ecrit terminal (note)

M3C session 2 :

Ecrit (note)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC2, CC3, CC4, CC5, CC7, CC14, P1, P2, P3, P4, P5

Objectifs :

Cette U.E. a pour objectif de préparer les étudiants à l'épreuve 1 d'admission du CAPEPS. Les TD seront organisés pour apporter les connaissances didactiques et technologiques des différentes activités interrogées à l'oral 1 du CAPEPS. Un travail important sera réalisé pour apprendre à lire la motricité des élèves dans ces différentes APSA. Les étudiants mobiliseront leurs connaissances en action dans la plupart des pratiques du programme ci-dessous.

Contenus :

Dans le cadre de cette épreuve, l'étudiant doit mobiliser des connaissances et des compétences dans différentes activités au programme de l'oral 1 du CAPEPS.

M3C session 1 :

Oral avec préparation (note)

RSE : écrit terminal (note)

M3C session 2 :

Oral avec préparation (note)

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Un travail d'analyse vidéo sera réalisé dans les différents cours.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC3, CC4, CC5, CC6, CC7, CC9, CC11, P1, P2, P3, P4, P5

EC1CB.1	ANALYSE D'UNE APSA – TOUTES OPTIONS			
	HEURES	CM : 4	TD : 15	TP : 0

Objectifs :

Cette UE a pour objectif de préparer les étudiants à l'épreuve 2 d'admission du CAPEPS. Les CM apporteront les connaissances nécessaires à cet oral et les TD seront organisés pour les mettre en application.

Contenus :

Dans le cadre de cette épreuve, l'étudiant doit mobiliser des connaissances et des compétences dans différents registres :

- Apprendre à analyser la motricité d'un élève ou d'un groupe d'élèves
- Apprendre à présenter des situations d'apprentissage prenant en compte la progressivité des apprentissages et l'évolution des élèves au cours des différents cycles de la scolarité.
- Apprendre à se projeter dans un ou plusieurs autres contextes à des fins d'enseignement et ce, dans le cadre des interventions possibles d'un enseignant d'Éducation Physique et Sportive.

M3C session 1 :

Oral avec préparation (note)

RSE : Oral avec préparation (note)

M3C session 2 :

Oral avec préparation (note)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1 ; CC2 ; CC3 ; CC4 ; CC5 ; CC6 ; CC7 ; CC9 ; CC11, P1, P2, P3, P4, P5

EC1CL.1	DIDACTIQUE ET PEDAGOGIE DES APSA			
	HEURES	CM : 0	TD : 100	TP : 0

Objectifs :

Les étudiants sont amenés à approfondir les concepts théorique et pratique sur une APSA désignée ; à en comprendre les enjeux et les étapes d'apprentissage.

Contenus :

- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche
- Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques pour développer les apprentissages.
- Compléter ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
- Analyser les erreurs des élèves (appui vidéo) afin de proposer des activités de remédiations.

M3C session 1 :

Note de contrôle continu

RSE : Note de contrôle continu

M3C session 2 :

Oral avec préparation (note)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC3, CC9, CC14, P5

EC1CM.1	GERER ET ORIENTER SA VIE PHYSIQUE			
	HEURES	CM : 8	TD : 8	TP : 0

Objectifs :

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques en physiologie et en anatomie. Se tenir informé des acquis de recherche visant à améliorer ses pratiques pédagogiques
- Acquérir des connaissances pour contribuer à l'éducation à la santé
- Acquérir des connaissances physiologiques sur le développement spécifique des filles et des garçons afin de promouvoir l'égalité entre les sexes et les genres
- Savoir préparer des séquences de classes en identifiant des étapes de progression

Contenus :

- Savoir construire et animer un échauffement avec des élèves. Les amener progressivement du CM1 à la Terminale au « savoir s'échauffer ».
- Savoir utiliser les étirements à bon escient dans les différentes activités physiques et sportives avec ses élèves (échauffement, récupération, gain de souplesse)
- Comprendre le fonctionnement des filières énergétiques chez les jeunes filles et les jeunes garçons pour adapter son enseignement aux besoins physiologiques de chacun.
- Connaître les méthodes d'entraînement adaptées pour mobiliser et développer les différentes filières énergétiques des filles et des garçons en fonction de leur âge.
- Comprendre les différents régimes de contraction musculaire et leur utilité dans les différentes activités physiques et sportives
- Connaître les avantages et les inconvénients des différents tests physiologiques de terrain pour faire des choix adaptés en fonction de l'âge des élèves, du contexte et de l'activité enseignée.
- Prendre conscience du problème de santé social actuel chez les jeunes (obésité, sédentarité) et être capable de proposer un enseignement visant à contribuer à l'éducation à la santé des jeunes citoyens (donner aux élèves l'envie de pratiquer une activité physique, les connaissances nécessaires pour pratiquer une activité physique de manière autonome en dehors de l'école)

M3C session 1 :

Epreuve terminale (note)

RSE : écrit terminal (note)

M3C session 2 :

Ecrit (note)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC4, CC6, CC9, CC14, P3

UE2.1

**STAGE : METTRE EN ŒUVRE, ANALYSER DES SEQUENCES ET
CONNAITRE LES PUBLICS**

ECTS : 8

EC2A.1

DE LA GESTION DE CLASSE AUX APPRENTISSAGES

HEURES

CM : 0

TD : 12

TP : 0

Objectifs :

La gestion de classe consiste à instaurer, à maintenir ou à restaurer dans la classe des conditions propices à l'enseignement et à l'apprentissage (CHOUNARD 2001). Elle se traduit par l'ensemble des pratiques éducatives utilisées par l'enseignant afin d'encourager chez ses élèves le développement de l'apprentissage (EVERTSON et RANDOLPH 1995).

En ce sens, par sa multi-dimensionnalité, gérer sa classe renvoie aux compétences professionnelles établies par le BO N°30 du 25 juillet 2013.

Notamment, parmi les compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation:

- 1- Faire partager les valeurs de la république
- 4- Prendre en compte la diversité des élèves
- 6- Agir en éducateur responsable
- 10- Coopérer au sein d'une équipe
- 12- Coopérer avec les parents d'élèves
- 14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Et parmi les compétences communes à tous les professeurs:

- P3- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement
- P4- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe

Les objectifs sont :

- Accompagner le passage de « Préparer le cours » à « Faire classe »
- Échanger, éclairer le vécu et l'accompagner.
- Appréhender des gestes professionnels pour installer son autorité.
- Favoriser la participation et l'implication des familles dans les apprentissages de leur(s) enfants(s)
- Approfondir sa perception de la diversité des publics

Contenus :

- L'autorité/les autorités (autorité de statut, autorité relationnelle, autorité intérieure et autorité de compétence)
- Appui sur les retours d'expérience liées à la prise de contact avec les élèves
APP - écriture réflexive en binôme à partir d'une situation de tension en gestion de classe.
- Gestion des conflits et des tensions :
Faire face aux 1^{ères} tensions (EDC): comment réagir dans l'immédiat? Comment revenir sur la situation après les événements? Comment anticiper et prévenir ce type de situation? : Faire émerger des invariants
- Relation aux familles : lien avec le prescrit, jeux de rôles, analyse de traces du réel : comment et pourquoi communiquer ?
- La prise en compte des élèves à besoins particuliers : s'informer, inclure et gérer la classe

EC2B.1	ESSAIS DIDACTIQUES ET PRATIQUE REFLEXIVE			
	HEURES	CM : 0	TD : 14	TP : 14

Objectifs :

Les Essais Didactiques et Pratique Réflexive (EDPR) permettent à l'étudiant d'engager une pratique réflexive sur le métier, en lien avec les stages. Les EDPR assurent la cohérence de la formation des étudiants M1 à l'INSPÉ avec la formation en établissement scolaire lors de stage.s.

- Ils constituent un lieu d'échanges des observations et des pratiques professionnelles dans la perspective de construire des compétences de praticien réflexif et de nourrir l'identité professionnelle.
- Ils font l'objet d'une planification autour des « règles » du métier.
- Ils permettent d'articuler des apports des stages avec les compétences professionnelles du référentiel dans une continuité. L'étudiant travaille sur l'observation ciblée de situations de classe et passe d'une pratique modélisée à une pratique réfléchie, d'une pratique réfléchie à une analyse de pratique.

Les étudiants :

- auront eu connaissance en amont des sujets/thématiques qui seront observés en classe et traités dans les EDPR
- pourront analyser les situations mises en œuvre ou observées dans les classes pour mieux en comprendre les enjeux
- pourront ainsi s'appuyer sur les expériences susceptibles de nourrir l'écrit réflexif (les traces d'observations et de pratiques recueillies dans les établissements pourront figurer dans le l'eportfolio).
- s'engageront à « ramener le réel du métier » dans les EDPR, à savoir, les traces de leurs mises en situation professionnelles : les documents du professeur, les travaux d'élèves, les éléments issus de co-observations et/ou de co-interventions, les vidéos d'une séance d'un pair, les questionnaires en ligne, les photos de situations de classe...

Les étudiants seront amenés à :

- établir des liens entre le contexte d'exercice du métier et la mise en situation professionnelle ;
- donner davantage de sens à leur formation, aux compétences professionnelles en construction et aux attentes du concours.

Ce travail et cette évolution complèteront les apports de l'accompagnement du tutorat en pratique accompagnée sur les trois périodes de stage.

Ces EDPR favoriseront l'apprentissage du travail en équipe et en partenariat par la production de savoirs collectifs. Ils inviteront l'étudiant et l'étudiant-stagiaire à devenir acteur et auteur de sa formation par un accompagnement de son parcours professionnel.

Contenus :

- Développement des capacités d'analyse et de réflexion relatives à l'apprentissage
- De la séance à la séquence (Appropriation des gestes professionnels et adaptation aux contraintes et aux publics et Acquisition d'une culture professionnelle)
- Préparation aux épreuves du concours
- Apports d'outils d'observation et d'analyse (didactique professionnelle).

M3C session 1 :

Écrit réflexif

M3C session 2 :

Présentation orale de l'écrit réflexif retravaillé

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et aux logiciels spécifiques à l'apprentissage des langues vivantes. Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et des outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, logiciels, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...). Conception de situations d'apprentissage encourageant les travaux de recherches différenciées sur Internet. Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves à la langue authentique. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numérique : travail collectif ou individualisé, en petits groupes, collaboratif, organisation des phases d'enrôlement, de mise en commun et de bilan en classe.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

P1, P2 et P4

EC2C.1	COGNITION ET META-COGNITION			
	HEURES	CM : 10	TD : 0	TP : 0

Objectifs :

Introduction aux fondements cognitifs des apprentissages

B2 : Penser le projet comme une stratégie d'apprentissage, au regard des notions de cognition de l'apprenant et prendre en compte les différentes façons d'apprendre

Contenus :

- Module d'entrée : la perception
- L'attention
- Les différents types de mémoires
- Les fonctions exécutives (inhibition ; flexibilité ; planification)
- Métacognition et résolution de problèmes
- Les facilitateurs cognitifs

Intégration d'éléments de la culture numérique

Non évaluable

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

EC2S.1 STAGES

LES STAGES D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE (SOPA) DE TOUS LES PARCOURS 2ND DEGRE

Les stages d'observation et de pratique accompagnée, d'une durée totale de 6 semaines, font l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ces stages sont placés sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master. En master 1^{ère} année, l'étudiant se voit proposer trois stages de deux semaines continues dans 2 ou 3 types d'ÉPLE (Lycée général et technologique, Lycée professionnel, collège). Ils donnent lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement à l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu de stage et dans le temps de formation des Unités d'Enseignement accompagnant le stage.

Objectifs des SOPA :

Chaque stage en pratique accompagnée permet de préparer l'étudiant à la prise en responsabilité de classes et aux épreuves du concours d'enseignement.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du métier de professeur. La modalité d'organisation des stages doit permettre de renforcer cette approche globale du métier. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant et de privilégier la mise en situation professionnelle dans toutes ses dimensions, tout en consolidant la préparation aux épreuves du concours d'enseignement lors de sa 2^e année de master. L'enseignant d'accueil tiendra compte éventuellement de l'expérience antérieure du stagiaire pour lui laisser plus ou moins d'autonomie, notamment dans la conception des activités.

Contenus des SOPA :

Le premier stage doit offrir l'opportunité au stagiaire d'observer et d'expérimenter les pratiques ordinaires d'un professeur en responsabilité - dans la classe et à l'échelle d'un établissement – en prenant en compte toutes les dimensions du métier (rythme de travail, travail interdisciplinaire, partenariats, liens avec les familles). Les étudiants questionneront le système éducatif dans sa dimension disciplinaire et transversale et pourront «se projeter et penser leur rôle ainsi que la place de leur discipline dans un système éducatif décloisonné et des actions éducatives partagées qui réclament une réelle ouverture aux pratiques partenariales ». Cette approche permet d'aider le stagiaire à construire deux compétences professionnelles particulières du référentiel de compétences professionnelles du 25/07/13, la C11 et la C13.

La quotité horaire est celle d'un service d'enseignant (18h d'enseignement) avec 2 à 4h supplémentaires de présence sur des instances particulières. Un équilibre peut être envisagé sur les deux semaines de stage selon les temps forts ou non au sein de l'ÉPLE.

Il est à prévoir aussi des temps de rencontre avec les différents acteurs de l'établissement :

Les étudiants sont amenés à rencontrer divers membres de l'équipe éducative : chef d'établissement, CPE, infirmier, psyEN, professeur documentaliste, référent culturel, référent numérique pour questionner :

- Les organisations de concertations professionnelles internes et externes à l'établissement :

Le conseil d'enseignement, le conseil pédagogique, le conseil d'administration, le projet d'établissement, le volet culturel du projet d'établissement, la coordination en réseau d'éducation prioritaire, conseil École-Collège liaison 6^e et CM2, le CESC, les EPI, etc.

- Les projets éducatifs articulant du temps et du hors temps scolaire, dans et hors l'école :

L'accompagnement éducatif, le suivi des stages de découverte professionnelle ou le suivi de

stage en lycée professionnel, aide à l'orientation, aide aux devoirs. Questionner la place et le rôle du psy EN, des parents, des professeurs principaux, etc.

- Les actions de traitement de la difficulté scolaire dans l'établissement :

Maîtrise de la langue, lutte contre le décrochage, accompagnement des élèves à besoins spécifiques, la place et le rôle de l'AVS (assistante de vie scolaire), les PPRE, PAI, PPS, PAP, l'accompagnement personnalisé, etc.

- Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle :

Les contrats départementaux, d'éducation artistique et culturelle (PAC80, CDDC, CDCC), le parcours d'éducation de pratique et de sensibilisation (PEPS) dans les murs et hors les murs mis en œuvre par le conseil régional Hauts-de-France

- La mise en place des différents parcours éducatifs

Comprendre la mise en œuvre des quatre parcours éducatifs et leurs articulations aux enseignements disciplinaires.

Au moment où les étudiants arriveront en stage, certains projets seront en construction ou déjà réalisés. Les étudiants peuvent rencontrer les acteurs des projets qui leur donneront à voir l'élaboration des projets, la mise en œuvre, les réalisations, les obstacles rencontrés, les évaluations, les bilans. C'est donc bien un développement professionnel, au sens large du terme, qui est recherché.

Les deux autres stages permettent à l'étudiant d'inscrire progressivement l'enseignement de sa discipline dans une progression et d'en saisir les différentes étapes de construction didactique. Une certaine relation pédagogique pourra aussi s'installer avec le ou les classes qui lui seront proposées.

Le stagiaire intervient toujours en présence du tuteur ÉPLE (et de son binôme s'il n'est pas seul sur son lieu de stage). Il demeure sous l'autorité de l'enseignant titulaire.

Dans un premier temps, assez court, la mise en situation professionnelle permet au stagiaire d'observer la pratique quotidienne d'un professeur avec l'aide et les conseils de l'enseignant d'accueil, puis, très vite, de s'exercer aux activités spécifiques sous l'autorité de l'enseignant expert. Pour les futurs professeurs, il s'agira de mettre en œuvre plusieurs séances dont la conception aura été guidée par le tuteur ÉPLE. Les 9* compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez un étudiant de Master 1 doivent être le cœur des préoccupations pour le tuteur ÉPLE et le stagiaire.

*12 compétences dans le parcours documentation

Durant son stage, l'étudiant doit respecter la discipline de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent, à cette fin, être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte l'éthique, les codes et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer les périodes de stages comme des moments privilégiés pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

LE STAGE EN RESPONSABILITE DES M1 AED OU M1 ALTERNANTS

Ce dispositif est ouvert aux étudiants souhaitant devenir professeurs ou ayant la volonté de travailler dans le monde de l'éducation. Il leur permet de développer une expérience professionnelle au contact des élèves, avec les équipes pédagogiques, au sein des établissements scolaires dès la deuxième année de licence. Les étudiants en préprofessionnalisation entrent progressivement dans le métier d'enseignant.

Pour les AED, ce contrat d'une durée de 3 ans (L2, L3, M1), renouvelable un an, conjugue un cycle de formation universitaire avec une formation pratique dans un établissement scolaire. Le contrat des alternants a une durée d'un an.

Les temps d'intervention dans les classes sont progressifs. Afin que l'exercice de ces missions reste compatible avec la réussite individuelle, le temps de travail dans l'établissement est limité à 8 heures par semaine réparties sur 2 à 3 jours de la semaine.

Objectifs du stage en responsabilité :

Le stage permet de préparer l'étudiant métier qu'il vise et aux épreuves du concours d'enseignement qui auront lieu lors de sa 2e année de master. Il construit sa propre posture professionnelle.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du métier de professeur. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant.

Les compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez un étudiant de Master 1 doivent être le cœur des préoccupations pour les tuteurs et le stagiaire.

Contenus du stage en responsabilité :

Le stage doit offrir l'opportunité au stagiaire de prendre en charge en responsabilité des séquences pédagogiques complètes (notamment, remplacement d'enseignants de l'établissement dans la même discipline, compatible avec la continuité pédagogique des enseignements). Le stagiaire veillera à prendre en compte toutes les dimensions du métier (rythme de travail, travail interdisciplinaire, partenariats, liens avec les familles). Il questionnera le système éducatif dans sa dimension disciplinaire et transversale et pourra « se projeter et penser leur rôle ainsi que la place de leur discipline dans un système éducatif décloisonné et des actions éducatives partagées qui réclament une réelle ouverture aux pratiques partenariales ». Cette approche permet d'aider le stagiaire à construire deux compétences professionnelles particulières du référentiel de compétences professionnelles du 25/07/13, la C11 et la C13.

Durant son stage, l'étudiant doit respecter la discipline de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent, à cette fin, être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte l'éthique, les codes et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer la période de stage comme un moment privilégié pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation à la au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

Il est à prévoir aussi des temps de rencontre avec les différents acteurs de l'établissement :

Les étudiants sont amenés à rencontrer divers membres de l'équipe éducative : chef d'établissement, CPE, infirmier, psyEN, professeur documentaliste, référent culturel, référent numérique pour questionner :

- Les organisations de concertations professionnelles internes et externes à l'établissement :

Le conseil d'enseignement, le conseil pédagogique, le conseil d'administration, le projet d'établissement, le volet culturel du projet d'établissement, la coordination en réseau d'éducation prioritaire, conseil École-Collège liaison 6e et CM2, le CESC, les EPI, etc.

- Les projets éducatifs articulant du temps et du hors temps scolaire, dans et hors l'école :

L'accompagnement éducatif, le suivi des stages de découverte professionnelle ou le suivi de stage en lycée professionnel, aide à l'orientation, aide aux devoirs. Questionner la place et le rôle du psy EN, des parents, des professeurs principaux, etc.

- Les actions de traitement de la difficulté scolaire dans l'établissement :

Maîtrise de la langue, lutte contre le décrochage, accompagnement des élèves à besoins spécifiques, la place et le rôle de l'AVS (assistante de vie scolaire), les PPRE, PAI, PPS, PAP, l'accompagnement personnalisé, etc.

- Les dispositifs d'éducation artistique et culturelle :

Les contrats départementaux, d'éducation artistique et culturelle (PAC80, CDDC, CDCC), le parcours d'éducation de pratique et de sensibilisation (PEPS) dans les murs et hors les murs mis en œuvre par le conseil régional Hauts-de-France

- La mise en place des différents parcours éducatifs

Comprendre la mise en œuvre des quatre parcours éducatifs et leurs articulations aux enseignements disciplinaires.

L'étudiant en AED bénéficie d'un tutorat mixte :

- un tuteur ÉPLE est présent dans son établissement ;

- un tuteur INSPÉ accompagne également l'étudiant et suit la construction des compétences via le portfolio et ses 2 visites formatives. À noter qu'en cas de difficultés, le stagiaire pourra bénéficier d'une troisième visite formative.

ÉVALUATION DES STAGES (SOPA OU EN RESPONSABILITÉ)

L'évaluation par compétences du stage est de la responsabilité de l'INSPÉ.

Il s'agit d'**évaluation formative** des compétences professionnelles de l'étudiant qui s'appuiera sur un bilan écrit établi par le tuteur ÉPLE **sur les compétences professionnelles ciblées**. La maîtrise totale ou partielle de l'ensemble des compétences professionnelles ne pouvant être exigée en master 1. L'étudiant devra s'autoévaluer. Son travail d'auto-positionnement sera interrogé au sein de certains cours d'atelier de pratique réflexive dispensés à l'INSPÉ.

Ces 2 évaluations seront un support essentiel pour que les formateurs et le responsable de parcours valident ou non le stage, condition *sine qua non* pour valider le bloc relatif au stage du master 1.

Le contenu du e-portfolio de l'étudiant sera également un élément participant à l'évaluation de l'UE. Il correspondra à :

- Ses traces témoignant de la construction des compétences ciblées (cf. annexe Traces de réel relatives au stage). L'étudiant est tenu de déposer au moins une trace par compétence dans son e-portfolio
- Ses essais didactiques
- Le document de positionnement complété par le tuteur ÉPLE et le tuteur INSPÉ
- Les visites formatives du tuteur INSPÉ

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Les étudiants créent et gèrent leur e-portfolio en y déposant notamment toutes les traces du réel élaborées ou non avec le numérique et les fichiers relatifs au suivi du stage.

Groupement de compétences à valider :

DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale :

- **GRCC1** : Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :
 - **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
 - **C6** : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- **GRCC2** : Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
 - **C7** : Maîtriser la langue française à des fins de communication
 - **C11** : Contribuer à l'action de la communauté éducative
 - **C13** : Coopérer avec les partenaires de l'école

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement. Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale.

- **GRCC3** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - **P1** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - **P2** : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- **GRCC4** : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, diverses
 - **C3** : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
 - **P4** : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

In situ, le stagiaire est évalué par le tuteur ÉPLE, selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE		
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE	
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.	
2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Le stagiaire est évalué par le tuteur INSPÉ via les traces du réel déposées sur son e-portfolio selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.	Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.
Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).	Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.

En M1, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 1** pour chaque groupement de compétences.

La validation du stage se fera en première instance par le tuteur INSPÉ au regard de l'ensemble des traces déposées dans le e-portfolio et des évaluations formatives des différents tuteurs ÉPLE.

En cas de non-validation première, le stagiaire aura un entretien en deuxième instance avec son tuteur INSPÉ et le responsable de parcours. Cette commission statuera sur la validation définitive ou non du stage.

ÉVALUATION DES STAGES - RÉCAPITULATIF

Compétences évaluées	M1 SOPA	M1 AED et M1 alternants
9 compétences : C2 C6 C7 C11 C13 P1 P2 C3 P4	Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués. • Examen des traces déposées dans l'ePortfolio • Examen du document co-complété par chaque tuteur ÉPLE et le stagiaire au terme de chaque période de stage Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces du e-portfolio. Le niveau 1 est attendu dans l'acquisition des compétences. En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.	Les 4/5^{ème} du stage doivent être effectués. • Examen des traces déposées dans l'ePortfolio • Examen du document co-complété par le tuteur ÉPLE, le tuteur INSPÉ et le stagiaire à l'issue du stage • 2 visites du tuteur INSPÉ Le tuteur INSPÉ évalue le stage au regard des pièces du e-portfolio. Le niveau 1 est attendu dans l'acquisition des compétences. En cas de non-validation, un entretien est programmé (en présence ou en visioconférence). Il réunit le tuteur INSPÉ, l'étudiant et le responsable de parcours.

UE3.1

DEVENIR UN ENSEIGNANT, ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 10

EC3A

DEVENIR FONCTIONNAIRE AU SEIN DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 0

EC3AA.1

VALEURS DE LA REPUBLIQUE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE). LAÏCITE.

HEURES

CM : 9

TD : 0

TP : 0

Objectifs :

Une des missions premières de l'École est de faire partager les valeurs de la République. Leur omniprésence au moins formelle, dans l'espace politique et juridique, mais aussi dans l'ordre du discours et des symboles, fait qu'on a parfois le sentiment que ces valeurs sont parfaitement connues de tous. Il s'avère pourtant qu'au-delà de quelques généralités premières qui font consensus, elles demeurent encore paradoxalement soumises à des confusions, des représentations simplistes et des conceptions contestables. Ainsi, réduisons-nous parfois la liberté à la licence, l'égalité à la négation des différences, la fraternité à un vague esprit de tolérance pour l'altérité. Quant au principe de laïcité qui sous-tend et conditionne les valeurs de la République, il est encore plus malmené, compte tenu des tiraillements qui le traversent et des nouvelles menaces qu'il doit aujourd'hui affronter. Cette UE se propose d'apporter toutes les clarifications nécessaires afin que les notions et les concepts en présence soient maîtrisés : on ne saurait faire correctement partager ce qu'on n'a pas compris, ou ce qui reste l'objet de malentendus. En M1, il s'agira d'adopter une approche introductive mêlant les connaissances philosophiques, historiques et juridiques, afin de redonner du sens aux valeurs et aux principes, tout en soulignant les enjeux politiques et scolaires en présence. Les cours prendront également appui sur des situations pratiques, de façon à nourrir les liens concrets avec les métiers de l'enseignement et de l'éducation.

Contenus :

Cours magistraux abordant les éléments de problématisation et les définitions nécessaires pour saisir les finalités éducatives qui caractérisent nos conceptions scolaires. Conjointement, il s'agira de poser les enjeux qui sont au cœur des valeurs républicaines et dont l'École est le relai privilégié, ainsi que le principal levier.

EC3AB.1

ÉGALITE FILLES-GARÇONS

HEURES

CM : 6

TD : 0

TP : 0

Objectifs :

La lutte contre les discriminations liées au sexe est une manière d'aborder de façon concrète l'égalité des chances. Le Code de l'éducation stipule que l'École doit, à tous les niveaux, favoriser la mixité et l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment en matière d'orientation, ainsi que la prévention du sexisme et des violences faites aux femmes. Les cours proposés dans cette section de l'UE3 permettront de revenir sur la généalogie des stéréotypes et des préjugés qui nourrissent un imaginaire sur les genres. Ces représentations discriminatoires sont contraires à la valeur d'égalité qui doit permettre, aux filles comme aux garçons, de trouver leur place dans la société, sans être a priori assignés à un rôle ou un destin. Il s'agira donc de définir les conditions éducatives dans lesquelles les mécanismes de discriminations peuvent être prévenus et conjurés. Par ailleurs, les

cours s'appuieront également sur des manifestations concrètes de différentes formes de relégations passées ou présentes, matérielles ou symboliques, visibles ou invisibles, pour pointer les mécanismes qui conduisent à l'exclusion des femmes et en conséquence, à une nécessaire action transversale de l'École.

Contenus :

Cours magistraux sur les stéréotypes et les préjugés de genre. Analyse des mécanismes qui cristallisent les discriminations. Définition du rôle de l'École dans le cadre de la lutte pour l'égalité des sexes. Études de cas et examen des politiques éducatives en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons.

EC3AC.1	DEONTOLOGIE. LE SYSTEME EDUCATIF ET SES MISSIONS.			
	HEURES	CM : 9	TD : 0	TP : 0

Objectifs :

La prise en charge de l'éducation et de l'instruction des enfants et des jeunes, est un devoir de l'État. Héritier d'une longue histoire et traversé par de nombreuses mutations, notre système éducatif s'est progressivement structuré comme un service public, dont la vocation est la réussite de tous. La connaissance de son organisation, ainsi que des grandes réformes qui ont été menées pour répondre à des défis, sans cesse renouvelés par les mutations sociales, fait partie intégrante de la formation au professorat. Par ailleurs, un examen des crises auxquelles notre système a été, ou est encore soumis, est nécessaire pour que les futurs enseignants et enseignantes trouvent leur place, en tant qu'acteurs pleinement conscients des enjeux de leurs missions à venir. Corrélativement, les questions déontologiques doivent être clairement abordées, de manière à poser le cadre juridique des droits et des obligations, tout comme celui du positionnement éthique attendu du corps professoral.

Contenus :

Cours magistraux intégrant des éléments d'histoire du système éducatif, une présentation de son organisation administrative et des grandes lois d'orientation. Il s'agira également de préciser les différentes missions des enseignants au sein de la classe, mais aussi dans l'établissement et dans le cadre d'une équipe. Plus généralement, les cours ouvriront également sur la place des partenaires éducatifs et plus particulièrement, sur les liens aux familles et la notion de coéducation.

EC3C

SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE

ECTS : 3

EC3CA.1

SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE

HEURES

CM : 0

TD : 12

TP : 3

Contenus :**Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant**

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

3h TD

Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

3h TD présentiel + 3h à distance

Axe 3 : Dimension réflexive du professionnel sur l'utilisation du numérique dans son métier

- Présentation du projet de groupe (thématiques imposées)
- Présentation des outils à disposition (espace collaboratif, capsules théoriques)
- Apports théoriques sur l'analyse réflexive
- Apports théoriques à distance (2h sur la thématique choisie)
- Travail en groupe via espace collaboratif (en autonomie entre pairs)
- Travail de sécurisation du projet
- Mise en œuvre si possible essai didactique, sinon devant le groupe
- Retour d'expérience, production d'une vidéo de groupe pour l'évaluation

3h TP présentiel + 3h à distance

EC3D PARTENARIATS

ECTS : 3

EC3DA.1**PARTENAIRES DE L'ECOLE INCLUSIVE**

HEURES

CM : 0

TD : 4

TP : 0

Objectifs :

Identifier le rôle et l'action des différents partenaires internes de l'Ecole Inclusive

Contenus :

- Extraire les informations essentielles des bulletins officiels décrivant les missions des partenaires internes
- Présenter le rôle et les actions du Partenaire interne de l'Ecole Inclusive rencontré lors du stage

EC3DC.1**PROJET CULTUREL : ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE OU EDUCATIF**

HEURES

CM : 0

TD : 0

TP : 21

Objectifs :

Faire vivre un projet

Contenus :

- Comprendre les enjeux de la pédagogie de projet / une stratégie d'enseignement
- Travailler en interdisciplinarité (au minimum deux disciplines)
- Enrichir les apports théoriques sur la démarche de projet et l'interdisciplinarité
- Favoriser la prise d'initiative, l'autonomie des étudiants
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Réaliser une production concrète dont la forme finale reste libre, singulière. Justifier ses choix

EC3E LANGUE VIVANTE ETRANGERE AU CHOIX

ECTS : 2

EC3EC.1**LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ESPAGNOL**

HEURES

CM : 0

TD : 20

TP : 0

EC3EB.1**LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ANGLAIS**

HEURES

CM : 0

TD : 20

TP : 0

L'EC « Langue Vivante Étrangère » (nommé LVE) est obligatoire pour l'ensemble des étudiant(e)s en MEEF 1 des parcours non « spécialisés en langue », à savoir : Éducation Physique et Sportive, Sciences de la Vie et de la Terre, Physique-Chimie, Mathématiques, Histoire-Géographie, Lettres, Documentation, CPE, Arts plastiques, Lettres-Histoire, Maths-Sciences physiques, Économie-Gestion, Sciences Industrielles de l'Ingénieur.

Deux langues au choix : anglais ou espagnol. Il suffit de préciser le choix de la langue vivante. À défaut d'avoir émis le choix de l'espagnol, l'étudiant(e) sera automatiquement inscrit(e) en anglais.

NB : l'EC peut être suivi en enseignement à distance, dans les deux langues vivantes proposées, avec accord préalable du/des responsable(s) de parcours en lien avec le gestionnaire de l'enseignement à distance de l'INSPÉ (arnaud.blin@u-picardie.fr).

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 1 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension orale et production orale), avec possibilité de valider le niveau 2. La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e). Cet enseignement répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 1ère année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

M3C session 1 :

En lien avec le cours traitant de questions éducatives et professionnelles :

- Épreuve de compréhension orale ou vidéo dans la langue cible
 - Épreuve de production orale dans la langue cible
- Les étudiant(e)s MEEF 1 inscrit(e)s en EAD passent ces épreuves à distance.

M3C session 2 :

Un oral : compréhension orale et production orale en continu et en interaction à partir d'un document audio ou vidéo en lien avec le thème du cours

Durée : 20 minutes de préparation à partir d'un document audio ou vidéo, 10 minutes de passage (5 minutes d'exposé et 5 minutes de discussion)

Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 1 de la compétence CC8 du référentiel métier dans les deux activités langagières (compréhension orale et production orale), avec possibilité de valider le niveau 2.

Les étudiant(e)s non-linguistes doivent suivre l'EC LVE même s'ils/elles ont un niveau B2 dans une langue étrangère, sauf s'ils/elles ont déjà validé l'EC3E.1 en Master MEEF (cas des redoublements). Ils/elles devront dans ce cas établir un contrat pédagogique pour l'EC LVE MEEF 1 en présentant des justificatifs auprès de la gestionnaire de scolarité INSPÉ de leur parcours.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Mise à disposition d'outils d'auto-formation en langue via Tutelec

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC8

Cette option est proposée exclusivement aux étudiant(e)s non-linguistes.

Objectifs :

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s des parcours non-linguistiques ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues dans le cadre de la DNL, de projets EPI ou de collaboration avec les professeurs documentalistes par exemple.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger

Finalités professionnelles : savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; être sensibilisé à l'enseignement des disciplines académiques, mathématiques, sciences, histoire-géographie etc. (DNL : disciplines non linguistiques) et/ou co-enseigner en langue étrangère ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue

En Master 1, l'option Langues et interdisciplinarité privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

M3C :

Présentation à l'oral d'une action pédagogique en lien avec l'une des thématiques/problématiques traitées dans l'un des cours, prenant appui sur un carnet de bord rédigé lors des différents stages et selon des lectures qui pourront être proposées par les enseignants.

La présentation orale :

La présentation orale sera faite en groupe ou individuellement. En EAD, un travail individuel est conseillé.

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique menée en classe ou à l'état de projet s'il n'y a pas eu d'expérimentation en classe. Cette action permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec les thématiques de l'option ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour construire des apprentissages et développer des compétences.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis si l'action pédagogique a pu être menée
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique envisagée
- (...)

L'oral peut être individuel ou en groupe, selon la pertinence du travail présenté.

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Intégration de la culture numérique (eTwinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, réglementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1 à CC14

P1 à P5

EC3FB.1	ALLOPHONIE ET FRANCOPHONIE			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

Objectifs généraux :

Les objectifs généraux de cette option répondent à une politique internationale, européenne et nationale commune visant à accroître l'ouverture à l'international des étudiants et des futurs professeurs du second degré.

- Comprendre la francophonie, l'allophonie et la place des langues dans le développement des apprentissages ;
- Connaître les principales institutions, dispositifs et partenaires pour la promotion de la langue française en France et à l'étranger ;
- Faciliter la mobilité sortante et entrante ;
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants et stagiaires ;
- Apprendre à articuler savoirs théoriques et savoirs de la pratique autour du stage ;
- Participer au développement d'une pratique réflexive.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre la place du français dans le monde, les pratiques langagières en France ainsi que les dispositifs pour répondre à la diversité linguistique à l'école ;
- Analyser les pratiques langagières en France et réfléchir à l'élaboration de pratiques de communication plurilingue ;
- S'exercer à l'analyse didactique linguistique et stylistique pour répondre à la diversité linguistique et aux besoins des élèves ;
- Expérimenter la conception de dispositifs pédagogiques pour répondre aux besoins des classes plurilingues en élaborant un dispositif pédagogique simple en M1 et plus abouti en M2.

Articulée avec les possibilités d'observations qu'offrent les stages en France ou à l'étranger, cette option permettra aux étudiants d'acquérir le niveau de connaissances et de compétences nécessaire à une future pratique professionnelle, sur les enjeux de la francophonie et l'accueil dans la classe d'élèves allophones.

L'étudiant sera capable de porter une attention particulière aux besoins et aux points d'appui des élèves allophones. Il pourra également amorcer une réflexion sur le potentiel pédagogique que revêt la présence de l'élève allophone dans la classe.

L'analyse de traces linguistiques collectées en stage permettra aux étudiants de mieux comprendre les besoins des élèves allophones non francophones ou dont la maîtrise du français reste élémentaire. Ainsi, ils seront en mesure de s'engager dans la recherche de moyens d'aide ou de remédiation. Le repérage des points d'appui des élèves non francophones permettra aux étudiants de réfléchir au potentiel pédagogique offert par la diversité linguistique et culturelle présente dans la classe.

Les étudiants pourront alors concevoir une action pédagogique pour répondre à un besoin repéré ou s'appuyer sur la présence d'élèves allophones pour organiser des apprentissages utiles à tous, dans la classe en France ou dans les établissements français à l'étranger.

Puisque les étudiants choisissent l'option de spécialisation pour les deux années du master, la conception attendue en fin de M2 prendra la forme d'un dispositif plus élaboré et plus abouti, qui peut être le développement de l'action pédagogique imaginée en M1. Il pourra s'agir d'une séquence, d'une organisation pédagogique matérielle, de modalités de travail différentes, de propositions d'outils ou de supports...

Contenus :

Dans les cours magistraux (CM), les étudiants seront amenés à réfléchir aux thématiques et notions suivantes en s'appuyant sur les apports de la recherche, les documents de cadrage institutionnels et les témoignages et ressources de partenaires institutionnels :

- Le langage et les pratiques langagières
- La Francophonie vs la francophonie
- L'allophonie
- La diversité linguistique de la France
- La glottophobie

Pendant les travaux dirigés (TD), les étudiants pourront s'entraîner à analyser des traces d'actions pédagogiques pour identifier les besoins et les points d'appui et à transposer les connaissances et compétences nécessaires en dispositifs pédagogiques pour répondre à la diversité ou en tirer parti au profit du groupe classe.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage des langues.

Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et d'outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...).

Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves aux langues. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numériques en lien avec le besoin repéré ou les points d'appui.

M3C :

Une présentation orale de groupe ou individuel.

La présentation orale :

La présentation orale sera faite en groupe ou individuellement. En EAD, un travail individuel est conseillé.

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique menée en classe ou à l'état de projet s'il n'y a pas eu d'expérimentation en classe. Cette action permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec l'allophonie ou la francophonie ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour la construction d'apprentissages et le développement de compétences.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

EC3FC.1	ECOLE INCLUSIVE			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

Objectifs :

- Devenir un enseignant acteur de la communauté éducative de l'Education nationale et participer à la mise en œuvre de l'école inclusive.
- Acquérir une culture professionnelle commune et individualiser son parcours de formation dans un contexte local.

Connaître :

- Les principes déontologiques, réglementaires et institutionnels ainsi que les enjeux et les questions de société concernant l'école inclusive.
- Les missions éducatives de l'enseignant.

Etre capable :

D'identifier les besoins particuliers de tous les élèves.

Contenus :

CM1 : Évolution et législation de l'École inclusive : historiques et philosophiques (de l'exclusion, ségrégation à nos jours, textes et lois)

CM2 : Quel plan pour qui

CM3 : L'élève BEP et Identification des besoins

TD1 : Concevoir une action en faveur de l'école inclusive

TD2 : S'approprier les différents plans accompagnant les élèves à BEP

TD3 : Identifier les besoins d'un élève et trouver sa place de PE dans les réunions institutionnelles

TD4 : Évaluation formative

Modalités :

Les TD prennent appui sur les stages d'observation et /ou les stages en responsabilité.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

M3C :**Session 1**

Travail de groupe : exposé oral et remise d'un écrit support.

Pour les étudiants dispensés d'assiduité (salarié) : écrit personnel (dossier thématique) si impossible présentation orale sur support numérique.

Session 2

Reprise du travail demandé en session 1.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Construction d'un diaporama pour l'évaluation

Compétences validées par l'option lors de l'évaluation :

- C2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- C7 Maîtriser la langue à des fins de communication
- C11 Contribuer à l'action de la communauté éducative

EC3FD.1	DEVELOPPEMENT DURABLE			
	HEURES	CM : 6	TD : 8	TP : 0

PROJET 1

Objectifs :

Nous faisons face actuellement à de grands enjeux environnementaux, tels que l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique. La réponse à ces grandes questions socialement vives passe par la mise en place d'une transition écologique à travers tous les pans de la société. Parmi les leviers d'action, l'un des plus puissants pour changer nos mentalités est celle de l'éducation, d'autant plus important puisqu'il concerne les générations futures. Ainsi, nous assistons à l'accélération de la mise en place de l'EDD au sein des établissements scolaires, initiative soutenue par le projet de loi de Mme la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, suite aux recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat, avec par exemple la mise en place du Comité d'Education à l'Environnement et au Développement Durable dans chaque établissement scolaire et l'inscription dans le code de l'éducation de la mission d'EDD. Au niveau territorial, l'académie d'Amiens montre une volonté manifeste d'inscrire l'EDD dans ses priorités à travers de nombreux projets, la favorisation des éco-délégués et des procédures de labellisation E3D, de mise en place de partenariats avec les associations et organismes d'Etat et de sa participation active aux événements tels que le FOREDD (réseau Canopé). De plus, des synergies s'opèrent actuellement dans une volonté réciproque de collaborations autour de formations et d'événementiels avec le Rectorat et les réseaux de partenaires territoriaux et internationaux.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons cette option de spécialisation en EDD afin de s'inscrire dans un mouvement collectif et d'ancrer la stratégie éducative au cœur des besoins actuels et futurs de la société.

Pour atteindre les objectifs de l'EDD, il est nécessaire d'apporter un minimum de connaissances et de développer l'esprit critique, c'est-à-dire de démêler ce qui relève de connaissances, ou de l'opinion. Ainsi, il est nécessaire d'apprendre à porter un jugement pour effectuer un choix éclairé parmi la complexité des solutions possibles. C'est d'autant plus important, que les questions socialement vives telles que celle de la transition écologique peuvent conduire à des choix sociétaux très différents. La démarche en EDD nécessite également d'être dans l'action, ceci d'autant plus quand on a la charge de l'éducation des élèves. Dans ce contexte la démarche de projet s'avère être un outil des plus précieux dans une mise en action motivante et faisant sens pour les élèves tout en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires. Enfin, la portée de l'EDD est plus forte lorsque les établissements scolaires s'ouvrent à l'extérieur. Ainsi la question des partenariats peut s'avérer cruciale dans la mise en place de projets de classe ou projets d'établissements.

L'option de spécialisation en EDD se propose de reprendre ces différents objectifs sur les deux années de M1 et M2. L'accent sera mis en M1 sur les connaissances et le développement de la pensée critique, tandis que la démarche de projet sera l'objet plus spécifiquement du M2.

La pratique groupale sera privilégiée en M1 et en M2, notamment à travers des débats et la conception de projet.

Contenus :

La première année sera consacrée principalement aux deux premiers objectifs : **connaissance et pensée critique**.

Différents types de **connaissances** seront abordées à la fois à travers des CM ou des TD. Dans un premier temps seront précisés les thèmes du développement durable, des 17 ODD (de l'ONU), de l'Agenda 2030 et de l'EDD. Ils seront déclinés à travers les dispositifs mis en place par l'Education nationale au sein du territoire. Puis les grandes questions à l'origine de la nécessaire transition écologique seront abordées (effondrement de la biodiversité, changement climatique, société de surconsommation). D'autres thèmes pourront également être traités. Le souci de décloisonnement des disciplines sera également au cœur des préoccupations de cette option, aussi la question des connaissances sera vue sous le prisme de différentes disciplines.

Les connaissances ainsi acquises serviront de base pour le développement de la **pensée critique**. Celle-ci s'effectuera selon des débats préparés à l'avance par les étudiants. Les thèmes abordés pourront être choisis en fonction des préoccupations des étudiants, à travers des sujets d'actualité sous forme de questions socialement vives. 4h de débats seront assurés en TD (2TD de 2h).

Partenariat : L'équipe EDD du Rectorat sera mobilisée sur la présentation des dispositifs mis en place pour favoriser l'EDD au sein du territoire (projets, éco-délégués, label école E3D, etc...).

M3C session 1 :

En M1, l'évaluation portera sur la rédaction d'un document faisant appel à la créativité, à des connaissances en DD, à la recherche bibliographique et à la pensée critique. Ce travail aura pour thème : Un geste concret pour ta planète ! Il s'agit d'inventer une solution locale et concrète pour agir sur un problème environnemental et sociétal (répondant aux ODD). Cette proposition sera dans un premier temps mise en contexte avec des références bibliographiques. La proposition sera ensuite détaillée avec l'identification de partenariats. Ce sera un travail collectif (en groupe) à rendre en fin d'année.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Des outils numériques seront présentés par les partenaires de l'option. Une réflexion sur l'usage raisonné et raisonnable du numérique pourra être abordée en cours ou dans les débats. Enfin, les productions qui seront évaluées devront comporter des propositions d'utilisation du numérique et ce notamment en M2 dans la conception de projet.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Les compétences visées sont le développement de la pensée critique, savoir argumenter et respecter la pensée des autres, trouver des compromis, la conception d'un projet transdisciplinaire, le travail groupal avec des valeurs associées telles qu'entraide et solidarité, le travail par les pairs, la recherche de partenariat, être capable de rédiger un document et de produire une mini-synthèse bibliographique. Ces compétences sont de niveau 1 pour le M1.

Par rapport au référentiel des compétences professionnelles :

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 1

PROJET 2

Objectifs :

Comment utiliser un microcontrôleur type Arduino pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat.

Public concerné :

Tout étudiant ayant des connaissances techniques et une curiosité scientifique typiquement les étudiants en MEEF physique chimie, math/sciences, math et info.

Contenus :

- Découverte du microcontrôleur et de l'interface graphique permettant sa programmation (6 h CM)
- Ateliers de réflexion sur les stratégies pour réaliser des économies d'énergie dans la maison (1h TD). Choix du thème qui sera développé en fonction des centres d'intérêts des étudiants (TD).
- Etude théorique et algorithmique (2h TP)
- Réalisation et test des différents programmes (5h TP)

M3C session 1 :

Présentation argumentée de son projet devant le groupe. Mise en évidence des différentes stratégies de programmation et d'interfaçage. Etude de l'impact sur la gestion d'énergie de la maison. Développement possible envisageable pour améliorer le dispositif proposé.

M3C session 2 :

Reprise du projet et nouvelle présentation comme en session 1.

UE4.1

**SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE
DU MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL**

ECTS : 8

EC4A

SEMINAIRES COMMUNS

EC4AA.1

PRINCIPES ET MODALITES DES RECHERCHES COLLABORATIVES

HEURES

CM : 6

TD : 0

TP : 0

Objectifs :

Sensibiliser aux principes et aux modalités des recherches collectives et des recherches collaboratives en éducation

Contenus :

- Rappeler les différentes pratiques de recherches collectives en éducation. Elles se dénomment recherche-action (Lévy, Dubost, 1987), action recherche (Enriquez, 1997), recherche partenariale (Lenoir, 1996), recherche expérimentale, recherche participative, recherche collaborative (Lieberman, 1986), recherche-intervention (Mérini & Ponté, 2008).
- Présenter des dispositifs méthodologiques et les processus inhérents à ces recherches.
- Identifier les conditions de l'engagement des professionnels de terrain dans ces recherches.

EC4AB.1

LES DISPOSITIFS METHODOLOGIQUES

HEURES

CM : 0

TD : 4

TP : 0

Objectifs :

Présenter les dispositifs méthodologiques d'investigation en sciences humaines et sociales.

Contenus :

- Qu'est-ce qu'un dispositif méthodologique de recherche en éducation (qualitatif et quantitatif) ?
- La rigueur scientifique d'un dispositif
- Les conditions de la mise en œuvre des opérations de collecte de données
- Le rapport de l'apprenti-chercheur à son terrain de recherche.

EC4B	SEMINAIRES DE RECHERCHE
------	-------------------------

EC4B.1	SEMINAIRES DE RECHERCHE		
	HEURES	CM : 0	TD : 22

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es :

- d'être initié.e à la recherche à partir des problématiques liées à l'enseignement, l'éducation ou à la formation,
- de construire dans une meilleure objectivité les situations professionnelles rencontrées et de les élaborer pour constituer des objets de recherche,
- de se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles,
- de rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

- L'élaboration d'un questionnement de recherche
- La recherche bibliographique commentée, la construction d'un référent théorique
- La démarche d'investigation rigoureuse
- L'analyse de la collecte des données
- La production de connaissances nouvelles et la visibilité d'un lien avec la pratique
- La communication des résultats
- La construction d'une dimension critique et réflexive
- Les conseils pour préparer sa soutenance de mémoire

Maquette MASTER MEEF 2nd degré

Master MEEF EPS

M1

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C	
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage
M1 EPS	Master MEEF EPS									
UE1.1	Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner			Obligatoire	34	146	350	38		
EC1A.1	Approches scientifiques de l'intervention	EC1AA.1	Approches de la psychologie sociale	Oblig.	8	22	20		Note de contrôle continu	Ecrit de 3h (note)
		EC1AC.1	Approches didactiques et autres approches	Oblig.		18	20			
EC1B.1	Sciences de l'éducation centrées sur l'EPS	EC1BB.1	Evaluer en EPS	Oblig.	1	4	6		Note de contrôle continu	Ecrit de 2h (note)
EC1C.1	Fondements socio-historiques de l'EPS	EC1CA.1	Méthodologie de la dissertation	Oblig.	6		20	20	Note de contrôle continu (3 notes)	Ecrit de 5h (note)
		EC1CB.1	Histoire de l'EPS	Oblig.		26				
EC1D.1	Pédagogie et didactique de l'EPS	EC1DA.1	Méthodologie de la composition	Oblig.	5		8		Note de contrôle continu (3 notes)	Ecrit de 5h (note)
		EC1DB.1	Les conditions d'enseignement et d'apprentissage en EPS	Oblig.		20	18	10		
EC1E.1	Pratiques d'enseignement et théorie des APSA	EC1EA.1	Projet d'intervention professionnelle en contexte	Oblig.	14	8		8	Oral avec préparation (note) Préparation de 3h, exposé de 15 minutes.	Ecrit de 3h (note)
		EC1EB.1	Analyse d'une APSA - Option 1	1 choix		4	15		Oral avec préparation (note) Préparation : 1h, exposé: 10 minutes, entretien : 50 minutes maximum	Oral avec préparation (note) Préparation : 1h, exposé: 10 minutes, entretien : 50 minutes maximum
		EC1EC.1	Analyse d'une APSA - Option 2	1 choix		4	15			
		EC1ED.1	Analyse d'une APSA - Option 3	1 choix		4	15			
		EC1EE.1	Analyse d'une APSA - Option 4	1 choix		4	15			
		EC1EF.1	Analyse d'une APSA - Option 5	1 choix		4	15			
		EC1EG.1	Analyse d'une APSA - Option 6	1 choix		4	15			
		EC1EH.1	Analyse d'une APSA - Option 7	1 choix		4	15			
		EC1EI.1	Analyse d'une APSA - Option 8	1 choix		4	15			
		EC1EJ.1	Analyse d'une APSA - Option 9	1 choix		4	15			
		EC1EK.1	Analyse d'une APSA - Option 10	1 choix		4	15			
		EC1EL.1	Didactique et pédagogie des APSA	Oblig.			100		Note de contrôle continu	Ecrit de 3h (note)
		EC1EM.1	Gérer et orienter sa vie physique	Oblig.		8	8		Epreuve terminale de 2h (note)	Ecrit de 2h (note)
UE2.1	Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics			Obligatoire	8	10	26	14		
EC2A.1	De la gestion de classe aux apprentissages			Oblig.	8		12		Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio (au moins sur 2 disciplines de la polyvalence) et des visites de stages - Résultat validé / non validé Niveau 0 : non validé, niveau 1 au moins : validé	Epreuve orale (Résultat validé / non validé) Niveau 0 : non validé, niveau 1 au moins : validé
EC2B.1	Essais didactiques et pratique réflexive			Oblig.			14	14		
EC2D.1	Cognition et méta-cognition			Oblig.		10				
EC2S.1	Stages		Tutorat individuel de stage 8UC pour les contractuels : M1 et M2 AED	Oblig.						
UE3.1	Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale			Obligatoire	10	48	105	27		
EC3A.1	Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale	EC3AA.1	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.	Oblig.		9			Compétences observées et évaluées à travers toutes les UE Pas d'évaluation spécifique pour cet EC	
		EC3AB.1	Egalité filles-garçons	Oblig.		6				
		EC3AC.1	Déontologie. Le système éducatif et ses missions	Oblig.		9				
EC3C.1	Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique			Oblig.	3		9	6	Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Épreuve orale et/ou écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
EC3D.1	Partenariats	EC3DA.1	Partenaires de l'école inclusive	Oblig.	3		4		Présentation du projet (écrit, oral, capsule vidéo, application mobile). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Présentation et analyse personnelle d'un projet (écrit ou oral). Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3DC.1	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif	Oblig.				21		
EC3E.1	Langue vivante étrangère	EC3EA.1	Langue Vivante Etrangère : Allemand	1 choix	2		20		Épreuves orales Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Épreuve orale Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3EB.1	Langue Vivante Etrangère : Anglais	1 choix			20			
		EC3EC.1	Langue Vivante Etrangère : Espagnol	1 choix			20			
EC3F.1	Spécialisation	EC3FA.1	Langues et interdisciplinarité	1 choix	2	6	8		Présentation du projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1	Présentation d'un projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 1
		EC3FB.1	Allophonie et francophonie	1 choix		6	8			
		EC3FC.1	Ecole inclusive	1 choix		6	8			
		EC3FD.1	Développement durable	1 choix		6	8			
UE4.1	Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel			Obligatoire	8	6	36	0		
EC4A.1	Séminaires communs	EC4AA.1	Principes et modalités des recherches collaboratives	Oblig.	8	6			Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)	Avancement de son propre travail de recherche : écrit, oral ou poster (1 note)
		EC4AB.1	Les dispositifs méthodologiques	Oblig.			4			
EC4B.1	Séminaires de recherche			Oblig.			32			

4.2 CONTENU MASTER 2

UE1.2

**MAITRISER LES SAVOIRS DISCIPLINAIRES ET DIDACTIQUES POUR
ENSEIGNER**

ECTS : 22

EC1A

APPROCHES SCIENTIFIQUES DE L'INTERVENTION

ECTS : 4

EC1AB.2

ANALYSE SCIENTIFIQUE D'UN PROBLEME PROFESSIONNEL

HEURES

CM : 4

TD : 0

TP : 16

Objectifs :

Mobiliser, mettre en pratique, s'approprier les connaissances produites par les recherches ancrées dans la théorie de l'autodétermination et de la théorie des buts d'accomplissement afin de proposer des situations « motivantes » pour les élèves et nourrir la réflexion des étudiants sur l'EPS à partir de ces connaissances « incorporées ».

Contenus :

Mise en œuvre par les étudiants de situations « motivantes » préparées en amont et vécu en TP par leurs camarades.

M3C session 1 :

Dossier (note)

M3C session 2 :

Dossier (note)

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Construction d'un dossier à partir d'un logiciel de traitement de texte. Dans ce dossier peuvent être intégrer des figures/ dessins/ schémas numériques.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC3 ; P3 ; P4 ; P5

Objectifs :

Apporter des contenus permettant aux étudiants de construire ou enrichir leur réflexivité sur le métier d'enseignant, ainsi que sur l'enseignement de l'EPS.

Contenus :

Connaissances et réflexions sur les problématiques majeures liées à l'enseignement de l'EPS.

M3C session 1 :

Note de contrôle continu
RSE : écrit terminal (note)

M3C session 2 :

Ecrit (note)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC2, CC3, CC4, CC5, CC7, CC14, P1, P2, P3, P4, P5

EC1BB.2	EVALUER EN EPS			
	HEURES	CM : 2	TD : 0	TP : 8

Objectifs :

Comprendre les enjeux de l'évaluation formatrice pour l'apprentissage et le bien-être de tous les élèves. S'approprier une démarche.

Contenus :

Le CM est centré sur les fondements et enjeux de l'évaluation formatrice en EPS. Les TP permettent aux étudiants de se confronter à la démarche à partir de leurs expériences vécues en stage notamment mais aussi d'enrichir et mobiliser leurs connaissances théoriques.

M3C session 1 :

Dossier (note)

M3C session 2 :

Ecrit (note)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

C1, C4, C6, C7, P1, P3, P4

EC1CB.2 HISTOIRE DE L'EPS

HEURES

CM : 4

TD : 0

TP : 20

Objectifs :

La formation a pour but d'apporter des connaissances, de contribuer à construire des compétences pour aider le ou la future enseignant(e) à situer son action professionnelle au regard des permanences et des transformations de l'éducation physique, sous l'influence de déterminants endogènes et exogènes au système éducatif.

Contenus :

Plusieurs TD sont organisés pour mobiliser les connaissances abordées dans les CM (vus en M1 et M2). Des TD relatifs à la méthodologie de la dissertation, de construction de blocs argumentaires, d'analyse de sujets, des TD groupes de besoins, des TD d'analyse d'articles et des TD de mobilisation des connaissances sont proposés aux étudiants.

M3C session 1 :

Note de contrôle continu
RSE : écrit terminal (note)

M3C session 2 :

Ecrit (note)

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Les usages du numériques à des fins d'enseignement renvoient à l'un des items de l'écrit 1 du CAPEPS puisqu'ils enrichissent de nouveaux savoirs abordés en aidant les étudiants à réfléchir sur l'impact d'une culture dont les élèves baignent au quotidien.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1, CC2, CC6, CC7, CC14, P1, P2

Objectifs :

Faire acquérir aux étudiants, les connaissances et la méthodologie pour préparer les écrits d'admissibilité du CAPEPS. Ces connaissances sont au service de l'acquisition de nombreuses compétences professionnelles.

Contenus :

Les TP seront organisés autour des différentes thématiques du programme de l'écrit 2 du CAPEPS.

M3C session 1 :

Note de contrôle continu
RSE : écrit terminal (note)

M3C session 2 :

Ecrit (note)

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Manipulation de tablettes numériques pendant les TP.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC2, CC3, CC4, CC5, CC7, CC14, P1, P2, P3, P4, P5

EC1E PRATIQUES D'ENSEIGNEMENT ET THEORIE DES APSA

ECTS : 5

EC1EA.2

PROJET D'INTERVENTION PROFESSIONNELLE EN CONTEXTE

HEURES

CM : 0

TD : 0

TP : 10

Objectifs :

Cet EC a pour objectif de préparer les étudiants à l'épreuve orale 1 d'admission du CAPEPS.

Contenus :

Méthodologie de l'épreuve orale 1 d'admission du CAPEPS.

M3C session 1 :

Oral avec préparation (note)

M3C session 2 :

Oral avec préparation (note)

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Une réflexion et des propositions seront menées sur l'intégration du numérique comme plus-value aux apprentissages des élèves.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1 ; CC2 ; CC3 ; CC4 ; CC5 ; CC6 ; CC7 ; CC9 ; CC11, P1, P2, P3, P4, P5

EC1CB.2	ANALYSE D'UNE APSA – TOUTES OPTIONS			
	HEURES	CM : 2	TD : 15	TP : 0

Objectifs :

Cet EC a pour objectif de préparer les étudiants à l'épreuve 2 d'admission du CAPEPS. Les CM apporteront les connaissances nécessaires à cet oral et les TD seront organisés pour les mettre en application.

Contenus :

Dans le cadre de cette épreuve, l'étudiant doit mobiliser des connaissances et des compétences dans différents registres :

- Apprendre à analyser la motricité d'un élève ou d'un groupe d'élèves
- Apprendre à présenter des situations d'apprentissage prenant en compte la progressivité des apprentissages et l'évolution des élèves au cours des différents cycles de la scolarité.
- Apprendre à se projeter dans un ou plusieurs autres contextes à des fins d'enseignement et ce, dans le cadre des interventions possibles d'un enseignant d'Éducation Physique et Sportive.

M3C session 1 :

Oral avec préparation (note)

M3C session 2 :

Écrit (note)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1 ; CC2 ; CC3 ; CC4 ; CC5 ; CC6 ; CC7 ; CC9 ; CC11, P1, P2, P3, P4, P5

EC1CN.2	STRATEGIE D'OPTIMISATION DES APPRENTISSAGES			
	HEURES	CM : 4	TD : 0	TP : 20

Objectifs :

Les étudiants conçoivent et animent des situations d'apprentissages (en lien avec leurs conditions de stage) qu'ils présenteront à leurs pairs. Les situations sont vécues, afin de faire identifier les acquisitions recherchées et les régulations à apporter.

Les TD se dérouleront dans les conditions d'exercice du métier (gymnase, plateau, piste, ...).

Contenus :

Pour les M2 cursus 1, les APSA supports sont celles de leur établissement de rattachement.

Pour les M2 cursus 2, ce sont plutôt celles du concours.

- Identifier les objectifs, contenus, dispositifs et obstacles didactiques, stratégies d'étayage et les modalités d'évaluation
- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées.
- Situer les repères fondamentaux dans sa discipline
- Utiliser un langage clair et adapté
- Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

M3C session 1 :

Dossier (note)

M3C session 2 :

Dossier (note)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1 ; CC2 ; CC3 ; CC4 ; CC5 ; CC6 ; CC7 ; CC9 ; CC11, P1, P2, P3, P4, P5

UE2.2

**STAGE : METTRE EN ŒUVRE, ANALYSER DES SEQUENCES ET
CONNAITRE LES PUBLICS**

ECTS : 12

EC2A.2

DE LA GESTION DE CLASSE AUX APPRENTISSAGES

HEURES

CM : 0

TD : 12

TP : 0

Objectifs :

La gestion de classe consiste à instaurer, à maintenir ou à restaurer dans la classe des conditions propices à l'enseignement et à l'apprentissage (CHOUNARD 2001). Elle se traduit par l'ensemble des pratiques éducatives utilisées par l'enseignant afin d'encourager chez ses élèves le développement de l'apprentissage (EVERTSON et RANDOLPH 1995).

En ce sens, par sa multi-dimensionnalité, gérer sa classe renvoie aux compétences professionnelles établies par le BO N°30 du 25 juillet 2013.

Notamment, parmi les compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation:

- 1- Faire partager les valeurs de la république
- 4- Prendre en compte la diversité des élèves
- 6- Agir en éducateur responsable
- 10- Coopérer au sein d'une équipe
- 12- Coopérer avec les parents d'élèves
- 14- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Et parmi les compétences communes à tous les professeurs:

- P3- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement
- P4- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe

Les objectifs sont :

- Accompagner le passage de « Préparer le cours » à « Faire classe »
- Échanger, éclairer le vécu et l'accompagner.
- Appréhender des gestes professionnels pour installer son autorité.
- Favoriser la participation et l'implication des familles dans les apprentissages de leur(s) enfants(s)
- Approfondir sa perception de la diversité des publics

Contenus :

- L'autorité/les autorités (autorité de statut, autorité relationnelle, autorité intérieure et autorité de compétence)
- Appui sur les retours d'expérience liées à la prise de contact avec les élèves
APP - écriture réflexive en binôme à partir d'une situation de tension en gestion de classe.
- Gestion des conflits et des tensions :
Faire face aux 1^{ères} tensions (EDC): comment réagir dans l'immédiat? Comment revenir sur la situation après les événements? Comment anticiper et prévenir ce type de situation? : Faire émerger des invariants
- Relation aux familles : lien avec le prescrit, jeux de rôles, analyse de traces du réel : comment et pourquoi communiquer ?
- La prise en compte des élèves à besoins particuliers : s'informer, inclure et gérer la classe

Objectifs :

Les Essais Didactiques et Pratique Réflexive (EDPR) permettent à l'étudiant d'approfondir une pratique réflexive sur le métier, en lien avec le stage. Les EDPR continuent à assurer la cohérence de la formation des étudiants M2 à l'INSPÉ avec la formation en établissement scolaire lors du stage.

- Ils constituent un lieu d'échanges des observations et des pratiques professionnelles dans la perspective de construire des compétences de praticien réflexif et de nourrir l'identité professionnelle.
- Ils font l'objet d'une planification autour des « règles » du métier en lien avec les visites INSPÉ
- Ils permettent d'articuler des apports des stages avec les compétences professionnelles du référentiel dans une continuité. L'étudiant travaille sur l'observation ciblée de situations de classe et passe d'une pratique modélisée à une pratique réfléchie, d'une pratique réfléchie à une analyse de pratique.

Les étudiants :

- auront eu connaissance en amont des sujets/thématiques qui seront observés en classe et traités dans les EDPR
- pourront analyser les situations mises en œuvre ou observées dans les classes pour mieux en comprendre les enjeux
- pourront ainsi s'appuyer sur les expériences susceptibles de nourrir l'écrit réflexif (les traces d'observations et de pratiques recueillies dans les établissements pourront figurer dans le l'eportfolio).
- s'engageront à « ramener le réel du métier » dans les EDPR, à savoir, les traces de leurs mises en situation professionnelles : les documents du professeur, les travaux d'élèves, les éléments issus de co-observations et/ou de co-interventions, les vidéos d'une séance d'un pair, les questionnaires en ligne, les photos de situations de classe...

Les étudiants seront amenés à :

- établir des liens entre le contexte d'exercice du métier et la mise en situation professionnelle;
- donner davantage de sens à leur formation, aux compétences professionnelles en construction et aux attentes du concours.

Ce travail et cette évolution complèteront les apports de l'accompagnement du tutorat de stage.

Ces EDPR favoriseront l'apprentissage du travail en équipe et en partenariat par la production de savoirs collectifs. Ils inviteront l'étudiant et l'étudiant-stagiaire à devenir acteur et auteur de sa formation par un accompagnement de son parcours professionnel.

Contenus :

- Développement des capacités d'analyse et de réflexion relatives à l'apprentissage
- De la séance à la séquence (Appropriation des gestes professionnels et adaptation aux contraintes et aux publics et Acquisition d'une culture professionnelle)
- Préparation aux épreuves du concours
- Apports d'outils d'observation et d'analyse (didactique professionnelle).

M3C session 1 :

Écrit réflexif

M3C session 2 :

Présentation orale de l'écrit réflexif retravaillé

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication. CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier. Utiliser les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement scolaire. Distinguer les usages personnels et professionnels dans sa pratique. Être attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique. Utilisation pertinente du numérique pour échanger entre pairs, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves et mutualiser les séquences pédagogiques mises en œuvre en classe. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et aux logiciels spécifiques à l'apprentissage des langues vivantes. Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et des outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, logiciels, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...). Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves à la langue authentique. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numérique : travail collectif ou individualisé, en petits groupes, collaboratif, de mise en commun et de bilan en classe. Prise en compte des besoins spécifiques des élèves et intégration de l'outil numérique au service de l'individualisation et de la différenciation dans l'exploitation des supports d'apprentissage et les évaluations. Prise en compte de la plus-value des ressources numériques et des outils numériques utilisés par les élèves pour produire des (tâche(s) intermédiaire(s) et finale(s) et s'entraîner dans les activités de réception. Prise en compte la plus-value de l'usage pertinent des outils dans les phases de remédiation et d'approfondissement. Accompagnement des élèves dans leur travail à la maison avant et après la classe : écoute possible de la trace orale postée par l'enseignant sur l'ENT, exposition à une langue authentique...

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

P1, P2, P3 & P4

EC2E.2	ENFANT, ELEVE, ADOLESCENT : L'APPRENANT DANS SA DIVERSITE			
	HEURES	CM : 0	TD : 10	TP : 0

Objectifs :

Développement psycho-social de l'adolescent

B2 : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

Contenus :

Développement psycho affectif

Autodétermination, identité et personnalité

Effets psycho-sociaux des groupes de pairs à l'adolescence

M3C session 1 :

Evaluation par compétence (sur trace e-portfolio)

M3C session 2 :

Evaluation par compétence (sur trace e-portfolio)

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Prendre en compte la diversité des élèves

LE STAGE D'OBSERVATION ET DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE (SOPA) DE TOUS LES PARCOURS 2ND DEGRE

Le stage d'observation et de pratique accompagnée fait l'objet de conventions tripartites entre les établissements d'enseignement supérieur, les services académiques et le stagiaire. Ce stage est placé sous la responsabilité administrative et pédagogique de l'équipe pédagogique du master. En M2, l'étudiant se voit proposer un stage de deux jours par semaine de fin septembre à fin avril dans un ÉPLE (lycée général et technologique, lycée professionnel ou collège). Il donne lieu à un temps de préparation, une phase d'accompagnement à l'INSPÉ, une phase d'exploitation et d'analyse réflexive sur le lieu de stage et dans le temps de formation des Unités d'Enseignement accompagnant le stage.

Objectifs du SOPA :

Le stage en pratique accompagnée permet de préparer l'étudiant à la prise en responsabilité de classes et aux épreuves du concours d'enseignement.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du **métier de professeur**. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant et de privilégier la mise en situation professionnelle dans toutes ses dimensions, tout en consolidant la préparation aux épreuves du concours d'enseignement.

Contenus des SOPA :

Dans un premier temps, la mise en situation professionnelle permet au stagiaire d'observer la pratique quotidienne de son tuteur ÉPLE, puis, très vite, de s'exercer aux activités spécifiques de prise en main des classes à raison de quelques heures hebdomadaires sous l'autorité de l'enseignant expert ; ceci plus fréquemment et plus rapidement que pendant le stage de M1, en prenant en compte le fait que le stagiaire devra **mettre en œuvre une ou plusieurs séquences qu'il aura conçues lui-même**. L'enseignant d'accueil tiendra compte éventuellement de l'expérience antérieure du stagiaire pour lui laisser plus ou moins d'autonomie dans les préparations de cours et leur mise en œuvre

Durant son stage, l'étudiant doit respecter la discipline de l'établissement qui l'accueille, notamment en ce qui concerne les horaires, le règlement intérieur, la confidentialité et les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité qui doivent à cette fin être portés à sa connaissance. Plus généralement, il respecte l'éthique, les codes et les règles du système scolaire qui l'accueille (règles de confidentialité, principe de neutralité, laïcité). L'étudiant stagiaire s'engage à considérer la période de stage comme un moment privilégié pour se préparer au métier. Il doit se conformer aux règles de l'école de la République et adopter en toute circonstance (aussi bien lors de sa présentation au chef d'établissement ou au tuteur, que devant les élèves), un comportement éthique et responsable.

L'étudiant bénéficie d'un tutorat mixte :

- un tuteur ÉPLE est présent dans son établissement ;
- un tuteur INSPÉ accompagne également l'étudiant et suit la construction des compétences ciblées via le portfolio et sa visite formative.

LE STAGE EN RESPONSABILITE DES M2 AED OU M2 ALTERNANTS

Ce dispositif est ouvert aux étudiants souhaitant devenir professeurs ou ayant la volonté de travailler dans le monde de l'éducation. Il leur permet de développer une expérience professionnelle au contact des élèves, avec les équipes pédagogiques, au sein des établissements scolaires.

Le stage en responsabilité équivalent à 12 semaines sur l'année soit un **tiers temps enseignant**, est réparti sur 2 ou 3 jours à raison de 3 à 9 heures au total chaque semaine. Pour les alternants en EPS à ces heures s'ajouteront 3 heures, pendant un trimestre, consacrées à l'association sportive de l'établissement. Pour les alternants en documentation, le service de contractuel alternant se déroule à raison de 12 heures hebdomadaires.

Pour exercer ces missions professionnelles, les alternants bénéficient d'un **tutorat mixte**.

- un tuteur ÉPLE est présent dans son établissement ;
- un tuteur INSPÉ accompagne également l'étudiant et suit la construction des compétences professionnelles via le e-portfolio et ses 2 visites formatives.

Objectifs du stage en responsabilité :

Le stage permet de préparer l'étudiant métier qu'il vise et aux épreuves du concours d'enseignement qui auront lieu lors de sa 2e année de master. Il construit sa propre posture professionnelle.

Il a pour objet de donner à l'étudiant une vision aussi complète et cohérente que possible de l'institution dans laquelle il est appelé à évoluer, et de tous les aspects du métier de professeur. Il s'agit de conforter le projet professionnel de l'étudiant.

Les compétences professionnelles identifiées comme prioritaires chez un étudiant de Master 2 doivent être le cœur des préoccupations pour les tuteurs et le stagiaire.

Contenus du stage en responsabilité :

L'alternant assure une **mission d'enseignement en responsabilité** devant les élèves et les missions d'enseignement prévues par le décret n°2014-940 du 20 août 2014 relatif aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants exerçant dans un ÉPLE. De manière exceptionnelle et en début de contrat, les missions peuvent s'exercer sous la forme d'interventions ponctuelles sur des séquences pédagogiques, sous la responsabilité d'un professeur.

Les M2 AED, peuvent être pratique accompagnée et, le cas échéant, être amenés à mettre en œuvre des séquences pédagogiques complètes (notamment, remplacement d'enseignants compatible avec la continuité pédagogique des enseignements, en donnant priorité à des remplacements prévus à l'avance, et compatibles avec la mention de licence obtenue par l'étudiant). Dans le cas contraire, ils assurent une mission d'enseignement en responsabilité.

Le **tuteur ÉPLE** accompagne et aide le stagiaire à prendre en compte les différents aspects du métier et inscrit son action de formation dans le cadre des objectifs de formation du Master MEEF. Il propose son expérience et son expertise pour permettre au stagiaire d'analyser l'ensemble des situations professionnelles relatives à l'exercice du métier au sein de l'établissement et des classes concernées. Il contribue à la construction et/ou le développement des compétences professionnelles attendues dans le référentiel des métiers du professorat du 1er juillet 2013.

L'étudiant étant amené à mettre en œuvre des essais didactiques conçus au sein de l'INSPÉ, en aval, le tuteur ÉPLE procède au débriefing, pour aider l'étudiant à expliciter des démarches et l'amener à

la prise de recul et la décentration. Cela sera ensuite analysé en atelier lors de formations universitaires.

Le **tuteur INSPÉ** accompagne l'étudiant et suit la construction des compétences professionnelles lors ses **deux visites formatives** et, à distance, via le portfolio de l'étudiant alternant. Cela lui permettra, en fin de stage, de pouvoir l'évaluer.

Pour organiser chaque visite formative, le tuteur INSPÉ prend contact avec l'établissement et le tuteur ÉPLE. Ces visites sont suivies d'un entretien en présence du tuteur ÉPLE. L'entretien est précédé d'un bref échange entre les tuteurs ÉPLE et INSPÉ, pour convenir des grands points à aborder. L'entretien post séance porte sur l'analyse de l'activité observée et permet à l'étudiant, à partir de ses préoccupations, de ses réussites et de ses difficultés, d'énoncer des pistes de travail afin d'envisager sa feuille de route pour l'année suivante. À la suite de chaque visite, l'étudiant établit un **compte-rendu dialogué** de visite.

À noter qu'en cas de difficultés, le stagiaire pourra bénéficier d'une 3^e visite formative.

ÉVALUATION DES STAGES (SOPA OU EN RESPONSABILITÉ)

L'évaluation par compétences du stage est de la responsabilité de l'INSPÉ.

Il s'agit d'**évaluation formative** des compétences professionnelles de l'étudiant qui s'appuiera sur un bilan écrit établi par le tuteur ÉPLE **sur l'ensemble des compétences professionnelles ciblées**.

L'étudiant devra s'autoévaluer. Son travail d'auto-positionnement sera interrogé au sein de certains cours d'atelier de pratique réflexive dispensés à l'INSPÉ.

Ces 2 évaluations seront un support essentiel pour que les formateurs et le responsable de parcours valident ou non le stage, condition *sine qua non* pour valider le bloc relatif au stage du master 2.

Le contenu du e-portfolio de l'étudiant sera également un élément participant à l'évaluation de l'UE.

Il correspondra à :

- Ses traces témoignant de la construction des compétences ciblées (cf. annexe Traces de réel relative au stage). L'étudiant est tenu de déposer au moins une trace par compétence dans son e-portfolio
- Ses essais didactiques
- Le document de positionnement complété par le tuteur ÉPLE et le tuteur INSPÉ
- Les visites formatives du tuteur INSPÉ et les comptes rendus dialogués associés.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Les étudiants créent et gèrent leur e-portfolio en y déposant notamment toutes les traces du réel élaborées ou non avec le numérique et les fichiers relatifs au suivi du stage.

Groupement de compétences à valider :

DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale :

- **GRCC1** : Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction :
 - **C1** : Faire partager les valeurs de la République
 - **C2** : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
 - **C6** : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- **GRCC2** : Développer des capacités relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement
 - **C7** : Maîtriser la langue française à des fins de communication
 - **C11** : Contribuer à l'action de la communauté éducative
 - **C13** : Coopérer avec les partenaires de l'école

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement. Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages. L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale.

- **GRCC3** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - **P1** : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
 - **P2** : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- **GRCC4** : Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, diverses
 - **C3** : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
 - **C4** : Prendre en compte la diversité des élèves
 - **C5** : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
 - **P3** : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
 - **P4** : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
 - **P5** : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

DOMAINE C - Mettre en œuvre une démarche réflexive pour faire évoluer ses pratiques et conduire des projets. L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

- **C8** : Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- **C9** : Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- **C14** : s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

In situ, le stagiaire est évalué par le tuteur ÉPLE, selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE			
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE		
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.		
2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT	
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.	

Le stagiaire est évalué par le tuteur INSPÉ via les traces du réel déposées sur son e-portfolio selon la grille d'indicateurs ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.	Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.
Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes.	Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.

En M2, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 2** pour chaque groupement de compétences.

La validation du stage se fera en première instance par le tuteur INSPÉ au regard de l'ensemble des traces déposées dans le e-portfolio et de l'avis du tuteur ÉPLE.

En cas de non-validation première, le stagiaire aura un entretien en deuxième instance avec son tuteur INSPÉ et le responsable de parcours. Cette commission statuera sur la validation définitive ou non du stage.

UE3.2

DEVENIR UN ENSEIGNANT, ACTEUR DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 10

EC3A

DEVENIR FONCTIONNAIRE AU SEIN DE L'EDUCATION NATIONALE

ECTS : 0

EC3AA.2

VALEURS DE LA REPUBLIQUE (LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE). LAÏCITE.

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Une des missions premières de l'École est de faire partager les valeurs de la République. Leur omniprésence au moins formelle, dans l'espace politique et juridique, mais aussi dans l'ordre du discours et des symboles, fait qu'on a parfois le sentiment que ces valeurs sont parfaitement connues de tous. Il s'avère pourtant qu'au-delà de quelques généralités premières qui font consensus, elles demeurent encore paradoxalement soumises à des confusions, des représentations simplistes et des conceptions contestables. Ainsi, réduisons-nous parfois la liberté à la licence, l'égalité à la négation des différences, la fraternité à un vague esprit de tolérance pour l'altérité. Quant au principe de laïcité qui sous-tend et conditionne les valeurs de la République, il est encore plus malmené, compte tenu des tiraillements qui le traversent et des nouvelles menaces qu'il doit aujourd'hui affronter. Cette UE se propose d'apporter toutes les clarifications nécessaires afin que les notions et les concepts en présence soient maîtrisés : on ne saurait faire correctement partager ce qu'on n'a pas compris, ou ce qui reste l'objet de malentendus. En M2, il s'agira essentiellement de travailler sur la notion de laïcité à partir d'éléments historiques, philosophiques et juridiques, mis en liens avec la pratique et les enjeux du métier d'enseignant.

Contenus :

Cours prodigués sous forme de TD et ou, d'ateliers permettant de décliner la question de la laïcité en la replaçant dans un cadre professionnel.

EC3AC.2

DEONTOLOGIE. LE SYSTEME EDUCATIF ET SES MISSIONS.

HEURES

CM : 6

TD : 0

TP : 0

Objectifs :

La prise en charge de l'éducation et de l'instruction des enfants et des jeunes, est un devoir de l'État. Héritier d'une longue histoire et traversé par de nombreuses mutations, notre système éducatif s'est progressivement structuré comme un service public, dont la vocation est la réussite de tous. La connaissance de son organisation, ainsi que des grandes réformes qui ont été menées pour répondre à des défis, sans cesse renouvelés par les mutations sociales, fait partie intégrante de la formation au professorat. Par ailleurs, un examen des crises auxquelles notre système a été, ou est encore soumis, est nécessaire pour que les futurs enseignants et enseignantes trouvent leur place, en tant qu'acteurs pleinement conscients des enjeux de leurs missions à venir. Corrélativement, les questions déontologiques doivent être clairement abordées, de manière à poser le cadre juridique des droits et des obligations, tout comme celui du positionnement éthique attendu du corps professoral. En M2, on privilégiera une mise en lien des éléments théoriques avec la préparation de l'oral 2 du concours.

Contenus :

En M1, le système éducatif aura notamment été étudié en intégrant des éléments d'histoire et de philosophie, ainsi qu'une présentation de son organisation administrative et des grandes lois d'orientation. En M2, on favorisera un questionnement articulé autour du référentiel des compétences qu'il s'agira de mettre en lien avec les aspects déontologiques des métiers de l'enseignement et de l'éducation.

EC3B	METHODOLOGIE DE L'ORAL 2	ECTS : 0
------	--------------------------	----------

EC3B.2	PREPARER L'EPREUVE "SE SITUER DANS LE SYSTEME EDUCATIF"		
	HEURES	CM : 0	TD : 10
			TP : 0

Objectifs :

Se préparer à l'épreuve d'admission d'entretien avec un jury. Celle-ci porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation et, le cas échéant, des établissements privés sous contrat qui participent à cette mission de service public dans le respect de leur caractère propre.

Contenus :

- Appropriation des textes de référence en lien avec le stage ou un engagement associatif le cas échéant :
 - Les droits et obligations du fonctionnaire présentés sur le portail de la fonction publique :
 - Les articles L 111-1 à L 111-4 et l'article L 442-1 du code de l'Éducation
 - Le vadémécum « la laïcité à l'École »
 - Le vadémécum « agir contre le racisme et l'antisémitisme »
 - « Qu'est-ce que la laïcité ? », Conseil des sages de la laïcité, janvier 2020
 - « L'idée républicaine aujourd'hui », Conseil des sages de la laïcité
 - Le site IH2EF :
 - Le parcours magistère « faire vivre les valeurs de la République » :
 - « La République à l'École », Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche
- Rédaction de la fiche de renseignement individuelle à fournir au jury
- Entraînement à cet oral

EC3C

SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE

ECTS : 3

EC3CA.2

SE FORMER, S'AUTOFORMER ET ENSEIGNER AU ET PAR LE NUMERIQUE

HEURES

CM : 0

TD : 11

TP : 4

Contenus :**Axe 1 : Acquisition des compétences générales numériques utiles à l'enseignant**

Outil PIX

Compétences transversales et professionnelles du CRCN (cadre de référence des compétences numériques - bulletin officiel n°37 du 10 octobre 2019) dans la démarche du cadre de référence européen DIGCOMP :

https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo37/MENE1915146D.htm?cid_bo=145589

5 domaines : Information et données, Communication et collaboration, Création de contenus, Protection et sécurité, Environnement numérique

1h TD

Axe 2 : Acquisition des compétences numériques spécifiques au métier d'enseignant

Formation spécifique : « S'approprier les droits et obligations liées à l'usage du numérique dans le cadre professionnel ; distinguer identités numérique professionnelle et personnelles »

RGPD Déontologie, éthique / Outils professionnels Eduscol, BO, m@gistère, FUN, PIX

2h TD présentiel + 2h à distance

Axe 3 : Dimension réflexive du professionnel sur l'utilisation du numérique dans son métier

- Présentation du projet de groupe (thématiques imposées)
- Présentation des outils à disposition (espace collaboratif, capsules théoriques)
- Apports théoriques sur l'analyse réflexive
- Apports théoriques à distance (2h sur la thématique choisie)
- Travail en groupe via espace collaboratif (en autonomie entre pairs)
- Travail de sécurisation du projet
- Mise en œuvre si possible essai didactique, sinon devant le groupe
- Retour d'expérience, production d'une vidéo de groupe pour l'évaluation

4h TD présentiel + 2h à distance + 4h TP

EC3D PARTENARIATS

ECTS : 2

EC3DA.2 PARTENAIRES DE L'ECOLE INCLUSIVE

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Identifier le rôle et l'action des différents partenaires externes de l'Ecole Inclusive

Contenus :

- Extraire les informations essentielles des bulletins officiels décrivant les missions des partenaires externes
- Élaborer un questionnaire/guide d'entretien pour interroger un des partenaires de l'école inclusive
- Mener un entretien avec un partenaire de l'école inclusive lors du stage
- Présenter le rôle et les actions du Partenaire externe de l'Ecole Inclusive rencontré lors du stage

EC3DB.2 PARTENARIAT CULTUREL

HEURES

CM : 0

TD : 4

TP : 0

Objectifs :

L'UE partenariat culturel vise à la découverte des possibilités du partenariat éducatif, en particulier dans le cadre du Parcours Éducatif Artistique et Culturel.

La culture, dans ce cadre, est ouverte à la diversité des approches et des objets : culture littéraire, plastique, théâtrale, scientifique...

L'UE s'organise en lien avec la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC), et peut faire l'objet de rencontres avec des partenaires.

EC3DC.2	PROJET CULTUREL : ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE OU EDUCATIF			
	HEURES	CM : 0	TD : 0	TP : 6

Objectifs :

Mettre en œuvre un projet

Contenus :

- Envisager le projet au regard du projet pédagogique et éducatif de l'établissement / des différents parcours : Santé, Citoyen, Éducation Artistique et Culturelle (PEAC), Avenir et en cohérence avec les compétences du socle.
- Mettre en œuvre des projets en convoquant plusieurs champs disciplinaires
- Découvrir les ressources existantes sur le territoire
- Inscrire le projet interdisciplinaire dans les objectifs des programmes
- Élaborer un parcours d'enseignement en situation de projet
- Savoir évaluer, élaborer et partager des compétences communes et spécifiques aux disciplines impliquées/ élaborer des outils

EC3E	LANGUE VIVANTE ETRANGERE AU CHOIX			ECTS : 2
------	-----------------------------------	--	--	----------

EC3EA.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ALLEMAND			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EB.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ANGLAIS			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

EC3EC.2	LANGUE VIVANTE ETRANGERE : ESPAGNOL			
	HEURES	CM : 0	TD : 20	TP : 0

L'EC « Langue Vivante Étrangère » (nommé LVE) est obligatoire pour l'ensemble des étudiant(e)s en MEEF 2 des parcours non « spécialisés en langue », à savoir : Éducation Physique et Sportive, Sciences de la Vie et de la Terre, Physique-Chimie, Mathématiques, Histoire-Géographie, Lettres, Documentation, CPE, Arts plastiques, Lettres-Histoire, Maths-Sciences physiques, Économie-Gestion, Sciences Industrielles de l'Ingénieur.

Trois langues au choix : allemand, anglais ou espagnol. Il suffit de préciser le choix de la langue vivante. À défaut d'avoir émis le choix de l'allemand ou de l'espagnol, l'étudiant(e) sera automatiquement inscrit(e) en anglais.

NB : l'EC peut être suivi en enseignement à distance, dans les trois langues vivantes proposées, avec accord préalable du/des responsable(s) de parcours en lien avec le gestionnaire de l'enseignement à distance de l'INSPÉ (arnaud.blin@u-picardie.fr).

Objectifs :

Validation de la compétence CC8 du référentiel métier :

Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

La langue est conçue et enseignée à partir de situations dites réalistes, en lien avec la culture de la langue cible. Les étudiant(e)s devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3. La langue est, à la fois, le vecteur et la finalité de ces cours dans un souci d'une progression linguistique de l'étudiant(e). Cet EC répond à une politique linguistique commune visant à :

- permettre aux étudiant(e)s d'acquérir le niveau linguistique et culturel requis pour l'obtention de la 2ème année de master ;
- prendre en compte les besoins des futurs professeurs du second degré pouvant être amenés à utiliser une langue étrangère dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement.

Contenus :

Dans une démarche de projet et dans le but d'améliorer ou de renforcer les compétences linguistiques, études de textes et de supports vidéo relatifs au domaine de l'enseignement et en lien avec des questions éducatives, dans la langue cible.

M3C session 1 :

En lien avec le cours traitant de questions éducatives et professionnelles :

- Épreuve de compréhension écrite dans la langue cible
- Épreuve de production écrite dans la langue cible

Les étudiant(e)s MEEF 2 inscrits en EAD passent ces épreuves à distance.

M3C session 2 :

Une épreuve écrite (1h) : compréhension écrite et production écrite à partir d'un document écrit en lien avec le thème du cours

Les étudiants devront atteindre au moins le niveau 2 de la compétence CC8 du référentiel métier dans les deux activités langagières (compréhension écrite et production écrite), avec possibilité de valider le niveau 3.

Conformément à l'article 8 de l'arrêté du 27 août 2013, modifié par l'arrêté du 24 juillet 2020 : « La formation intègre un enseignement visant la maîtrise d'au moins une langue étrangère en référence au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues. Cet enseignement est sanctionné par l'attribution de crédits européens. Ces crédits ne peuvent être obtenus par compensation. »

Les étudiant(e)s non-linguistes doivent suivre l'EC LVE même s'ils/elles ont un niveau B2 dans une langue étrangère, sauf s'ils/elles ont déjà validé l'EC3E.2 en Master MEEF (cas des redoublements). Ils/elles devront dans ce cas établir un contrat pédagogique pour l'EC LVE MEEF 2 en présentant des justificatifs auprès de la gestionnaire de scolarité INSPÉ de leur parcours.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Mise à disposition d'outils d'auto-formation en langue via Tutelec

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC8

Cette option est proposée exclusivement aux étudiant(e)s non-linguistes devant valider le master.

Objectifs :

Comment faire vivre la France plurilingue dans la classe ici et ailleurs et comment la faire fructifier ?

- Répondre à une politique linguistique commune prenant en compte les besoins des futur(e)s enseignant(e)s des parcours non-linguistiques ;
- Confronter les approches pédagogiques, dans le cadre d'activités scolaires ou de séquences d'enseignement, au-delà même de l'enseignement disciplinaire ;
- Outiller les futur(e)s enseignant(e)s pour leur permettre de s'engager dans des projets de collaboration et/ou de mobilité internationale ;
- Les sensibiliser et les préparer à l'ouverture internationale dans leur milieu professionnel ;
- Leur faire connaître les projets de mobilité élèves et/ou d'échanges internationaux (jumelages et coopérations) ainsi que l'interdisciplinarité fondée sur les langues dans le cadre de la DNL, de projets EPI ou de collaboration avec les professeurs documentalistes par exemple.

Contenus :

Déclinaisons sur les deux années de Master : concepts-clés et valeurs de l'éducation plurilingue et interculturelle ; approches historiques, épistémologiques, sociologiques de l'apprentissage des langues vivantes ; connaître les dispositifs d'enseignement plurilingue ; les programmes européens et internationaux de formation tout au long de la vie et de mobilité étudiante ; la mobilité internationale ; enseigner à l'étranger.

Finalités professionnelles : savoir établir des liens entre les langues vivantes et les autres apprentissages ; développer l'ouverture aux autres cultures et la dimension internationale ; favoriser l'ouverture sur l'Europe et le monde ainsi que la mobilité des élèves et des enseignants ; être sensibilisé à l'enseignement des disciplines académiques, mathématiques, sciences, histoire-géographie etc. (DNL : disciplines non linguistiques) et/ou co-enseigner en langue étrangère ; promouvoir les langues vivantes en situation de plurilinguisme et d'interculturalité ; apprendre à travailler avec les assistants de langue

En Master 2, l'option Langues et interdisciplinarité privilégie la maîtrise des différents concepts selon une visée professionnalisante et en prenant soin de mettre en exergue la diversité linguistique et interculturelle actuelle des élèves.

M3C :

Présentation à l'oral d'une action pédagogique en lien avec l'une des thématiques/problématiques traitées dans l'un des cours, prenant appui sur un carnet de bord rédigé lors des différents stages et selon des lectures qui pourront être proposées par les enseignants.

La présentation orale :

En deuxième année de master, les étudiants poursuivront l'option choisie dans une perspective d'approfondissement pour concevoir, en groupe ou seul, un dispositif pédagogique plus abouti qui inclut des stratégies transférables. Ils pourront choisir de travailler dans une démarche de différenciation, de remédiation ou d'enrichissement afin de répondre aux besoins des élèves dont ils sont éventuellement chargés.

La présentation orale peut se faire en groupe ou seul. En EAD, un travail individuel est conseillé.

Critères d'évaluation du travail présenté à l'oral :

- L'identification et la présentation du besoin des élèves préalablement identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.

Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Intégration de la culture numérique (eTwinning, regard distancié sur les innovations pédagogiques et les avancées technologiques, expression orale et autoformation, plateformes d'échange, réglementation etc.) afin de répondre aux enjeux de l'internationalisation des compétences.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

CC1 à CC14

P1 à P5

EC3FB.2	ALLOPHONIE ET FRANCOPHONIE			
	HEURES	CM : 4	TD : 9	TP : 0

Objectifs généraux :

Les objectifs généraux de cette option répondent à une politique internationale, européenne et nationale commune visant à accroître l'ouverture à l'international des étudiants et des futurs professeurs du second degré.

- Comprendre la francophonie, l'allophonie et la place des langues dans le développement des apprentissages ;
- Connaître les principales institutions, dispositifs et partenaires pour la promotion de la langue française en France et à l'étranger ;
- Faciliter la mobilité sortante et entrante ;
- Répondre aux besoins professionnels des étudiants et stagiaires ;
- Apprendre à articuler savoirs théoriques et savoirs de la pratique autour du stage ;
- Participer au développement d'une pratique réflexive.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre la place du français dans le monde, les pratiques langagières en France ainsi que les dispositifs pour répondre à la diversité linguistique à l'école ;
- Analyser les pratiques langagières en France et réfléchir à l'élaboration de pratiques de communication plurilingue ;
- S'exercer à l'analyse didactique linguistique et stylistique pour répondre à la diversité linguistique et aux besoins des élèves ;
- Expérimenter la conception de dispositifs pédagogiques pour répondre aux besoins des classes plurilingues en élaborant un dispositif pédagogique abouti.

Articulée avec les possibilités d'observations qu'offrent les stages en France ou à l'étranger, cette option permettra aux étudiants d'acquérir le niveau de connaissances et de compétences nécessaire à une future pratique professionnelle, sur les enjeux de la francophonie et l'accueil dans la classe d'élèves allophones.

L'étudiant sera capable de porter une attention particulière aux besoins et aux points d'appui des élèves allophones. Il pourra également amorcer une réflexion sur le potentiel pédagogique que revêt la présence de l'élève allophone dans la classe.

L'analyse de traces linguistiques collectées en stage permettra aux étudiants de mieux comprendre les besoins des élèves allophones non francophones ou dont la maîtrise du français reste élémentaire. Ainsi, ils seront en mesure de s'engager dans la recherche de moyens d'aide ou de remédiation. Le repérage des points d'appui des élèves non francophones permettra aux étudiants de réfléchir au potentiel pédagogique offert par la diversité linguistique et culturelle présente dans la classe.

Les étudiants pourront alors concevoir une action pédagogique pour répondre à un besoin repéré ou s'appuyer sur la présence d'élèves allophones pour organiser des apprentissages utiles à tous, dans la classe en France ou dans les établissements français à l'étranger.

Puisque les étudiants choisissent l'option de spécialisation pour les deux années du master, la conception attendue en fin de M2 prendra la forme d'un dispositif plus élaboré et plus abouti, qui peut être le développement de l'action pédagogique imaginée en M1. Il pourra s'agir d'une séquence, d'une organisation pédagogique matérielle, de modalités de travail différentes, de propositions d'outils ou de supports...

Contenus :

Dans les cours magistraux (CM), les étudiants seront amenés à réfléchir aux thématiques et notions suivantes en s'appuyant sur les apports de la recherche, les documents de cadrage institutionnels et les témoignages et ressources de partenaires institutionnels :

- Le langage et les pratiques langagières
- La Francophonie vs la francophonie
- L'allophonie
- La diversité linguistique de la France
- La glottophobie

Pendant les travaux dirigés (TD), les étudiants pourront s'entraîner à analyser des traces d'actions pédagogiques pour identifier les besoins et les points d'appui et à transposer les connaissances et compétences nécessaires en dispositifs pédagogiques pour répondre à la diversité ou en tirer parti au profit du groupe classe.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Utilisation pertinente du numérique pour échanger, se former et analyser sa pratique et/ou les conduites des élèves. Maîtrise des outils numériques de référence et de logiciels dédiés aux pratiques pédagogiques et à l'apprentissage des langues.

Réflexion sur l'usage pédagogique de supports et d'outils numériques (ENT, outils collaboratifs, TBI, VPI, applications en ligne, tablettes numériques, baladodiffusion...).

Usage raisonné du numérique pour exposer davantage les élèves aux langues. Analyse de situations d'apprentissage pour identifier les moments opportuns à une utilisation d'outils numériques en lien avec le besoin repéré ou les points d'appui.

M3C :

Une présentation orale et un carnet de bord rédigé lors des différents stages et en fonction des lectures proposées par les enseignants sont attendus.

La présentation orale de groupe :

En première année de master, les étudiants conçoivent une action pédagogique qui permettra :

- soit de répondre à un besoin identifié précisément en lien avec l'allophonie ou la francophonie ;
- soit de s'appuyer sur la diversité linguistique et culturelle identifiée pour la construction d'apprentissages et le développement de compétences.

En deuxième année de master, les étudiants poursuivront l'option choisie dans une perspective d'approfondissement pour concevoir, en groupe, un dispositif pédagogique plus abouti qui inclut des stratégies transférables. Ils pourront choisir de travailler dans une démarche de différenciation, de remédiation ou d'enrichissement.

La présentation orale peut se faire en groupe ou seul. En EAD, un travail individuel est conseillé.

- L'identification et la présentation du besoin des élèves préalablement identifié ou du point d'appui à partir duquel construire une action pédagogique
- L'analyse des repérages collectés
- Le réinvestissement des acquis
- La pertinence et la qualité de l'action pédagogique proposée

Session 1 :

Une note moyenne de plusieurs notes de contrôle continu (oral et/ou écrit).
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

Session 2 :

Une épreuve orale.
Projet évalué par une grille de compétences (résultat : validé/non validé).

EC3FC.2	ECOLE INCLUSIVE			
	HEURES	CM : 4	TD : 9	TP : 0

Objectifs :

- Devenir un enseignant acteur de la communauté éducative de l'Education nationale et participer à la mise en œuvre de l'école inclusive.
- Acquérir une culture professionnelle commune et individualiser son parcours de formation dans un contexte local.

Connaître :

- Les principes déontologiques, réglementaires et institutionnels ainsi que les enjeux et les questions de société concernant l'école inclusive.
- Les missions éducatives de l'enseignant.

Etre capable :

D'identifier et d'accompagner les besoins particuliers de tous les élèves.

Contenus :

CM1 et CM2 : Connaissances des différents troubles

TD1 : Observer et évaluer pour identifier les besoins d'un élève

TD2 : Présenter le profil d'un élève BEP rencontré en stage (réussites/points d'appuis, difficultés)

TD3 : Concevoir une séance d'apprentissage accessible (différenciation, adaptation, CUA)

TD4 : Évaluation formative (présentation flash étude de cas : différenciation ou pédagogie pour une séance d'apprentissage, un plan, quels besoins, quelles adaptations pour y répondre et un outil numérique)

Modalités :

Les TD prennent appui sur les stages d'observation et /ou les stages en responsabilité.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

M3C :**Session 1**

Continuum de formation entre le M1 et le M2 ;

Travail de groupe : exposé oral et remise d'un écrit support ;

Pour les étudiants dispensés d'assiduité (salarié) : écrit personnel (dossier thématique) si impossible de se présenter lors de l'oral, présentation orale sur support numérique.

Assiduité : présence obligatoire lors des TD.

Session 2

Reprise du travail demandé en session 1

Compétences validées par l'option lors de l'évaluation :

C6 Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

C7 Maîtriser la langue à des fins de communication

P3 Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

C4 Prendre en compte la diversité des élèves

EC3FD.2	DEVELOPPEMENT DURABLE			
	HEURES	CM : 4	TD : 9	TP : 0

PROJET 1

Objectifs :

Nous faisons face actuellement à de grands enjeux environnementaux, tels que l'effondrement de la biodiversité et le changement climatique. La réponse à ces grandes questions socialement vives passe par la mise en place d'une transition écologique à travers tous les pans de la société. Parmi les leviers d'action, l'un des plus puissants pour changer nos mentalités est celui de l'éducation, d'autant plus important puisqu'il concerne les générations futures. Ainsi, nous assistons à l'accélération de la mise en place de l'EDD au sein des établissements scolaires, initiative soutenue par le projet de loi de Mme la Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, suite aux recommandations de la Convention Citoyenne pour le Climat, avec par exemple la mise en place du Comité d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable dans chaque établissement scolaire et l'inscription dans le code de l'éducation de la mission d'EDD. Au niveau territorial, l'académie d'Amiens montre une volonté manifeste d'inscrire l'EDD dans ses priorités à travers de nombreux projets, la promotion des éco-délégués et des procédures de labellisation E3D, de mise en place de partenariats avec les associations et organismes d'Etat et de sa participation active aux événements tels que le FOREDD (réseau Canopé). De plus, des synergies s'opèrent actuellement dans une volonté réciproque de collaborations autour de formations et d'événementiels avec le Rectorat et les réseaux de partenaires territoriaux et internationaux.

Pour toutes ces raisons, nous vous proposons cette option de spécialisation en EDD afin de vous inscrire dans un mouvement collectif et d'ancrer la stratégie éducative au cœur des besoins actuels et futurs de la société.

Pour atteindre les objectifs de l'EDD, il est nécessaire d'apporter un minimum de connaissances et de développer l'esprit critique, c'est-à-dire de démêler ce qui relève de connaissances, ou de l'opinion. Ainsi, il est nécessaire d'apprendre à porter un jugement pour effectuer un choix éclairé parmi la complexité des solutions possibles. C'est d'autant plus important, que les questions socialement vives telles que celle de la transition écologique peuvent conduire à des choix sociétaux très différents. La démarche en EDD nécessite également d'être dans l'action, ceci d'autant plus quand on a la charge de l'éducation des élèves. Dans ce contexte la démarche de projet s'avère être un outil des plus précieux dans une mise en action motivante et faisant sens pour les élèves tout en s'appuyant sur des connaissances disciplinaires. Enfin, la portée de l'EDD est plus forte lorsque les établissements scolaires s'ouvrent à l'extérieur. Ainsi la question des partenariats peut s'avérer cruciale dans la mise en place de projets de classe ou projets d'établissements.

L'option de spécialisation en EDD se propose de reprendre ces différents objectifs sur les deux années de M1 et M2. L'accent sera mis en M1 sur les connaissances et le développement de la pensée critique, tandis que la démarche de projet sera l'objet plus spécifiquement du M2.

La pratique groupale sera privilégiée en M1 et en M2, notamment à travers des débats et la conception de projet.

Contenus :

La seconde année sera consacrée principalement au 3ème objectif : **Etre dans l'action et concevoir un projet en EDD.**

Des éléments de didactique en EDD et de la démarche de projet seront abordés afin de permettre sa conception. Des partenariats pourront être développés en complément.

Conception du projet : Les étudiants seront amenés à concevoir un projet de classe en EDD et transdisciplinaire. Ce sera un travail de groupe. L'application du projet en établissement scolaire reste facultative. Le projet devra en amont être contextualisé avec des références bibliographiques et pourra comporter un partenariat.

Partenariat : Des partenariats seront constitués en fonction des contenus proposés et des différents centres. Ces partenariats pourront être développés avec le tissu associatif, les institutions telles que le Rectorat ou les collectivités locales.

M3C session 1 :

En M2, l'évaluation portera sur la conception d'un projet transdisciplinaire en éducation au développement durable avec une mise en contexte contenant des références bibliographiques. C'est un travail de groupe utilisant les compétences et les ressources de chacun des étudiants. L'application de ce projet en classe restera facultative. Le rendu différera selon les spécificités de chaque centre, il pourra être sous la forme d'un écrit ou d'une présentation orale.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Des outils numériques pourront être présentés par les partenaires de l'option. Une réflexion sur l'usage raisonné et raisonnable du numérique est susceptible d'être abordée en cours ou dans les débats. Enfin, les productions qui seront évaluées pourront comporter des propositions d'utilisation du numérique.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

Les compétences visées sont le développement de la pensée critique, savoir argumenter et respecter la pensée des autres, trouver des compromis, la conception d'un projet transdisciplinaire, le travail groupal avec des valeurs associées telles qu'entre-aide et solidarité, le travail par les pairs, la recherche de partenariat, être capable de rédiger un document et de produire une mini-synthèse bibliographique. Ces compétences sont de niveau 2 pour le M2.

Par rapport au référentiel des compétences professionnelles

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 2

PROJET 2

Objectifs :

Comment utiliser un microcontrôleur type Arduino pour réaliser des économies d'énergie dans l'habitat

Public concerné :

Tout étudiant ayant des connaissances techniques et une curiosité scientifique typiquement les étudiants en MEEF physique chimie, math/sciences, math et info.

Contenus :

- L'intérêt pédagogique des microcontrôleurs dans l'enseignement secondaire. Etude des programmes imposés par le BO (4h CM)
- Appropriation et exploitation des situations pédagogiques utilisant les microcontrôleurs (4h TP)
- Mise en commun des projets pour réaliser une centrale domotique gérant l'énergie de la maison (5h (TP)

M3C session 1 :

Présentation argumentée et analyse d'une situation d'enseignement utilisant un microcontrôleur devant le groupe.

M3C session 2 :

Rédaction d'un compte rendu sur l'utilisation des microcontrôleurs dans l'enseignement et de leur impact sur la compréhension des différents concepts scientifiques.

Intégration d'éléments de la culture numérique :

Vu le thème du projet la culture numérique est centrale dans cet enseignement.

Compétences validées (voir tableau annexe 1) :

C1, C2, C4, C5, C6, C9, C10, C11, C13. Niveau 2

UE4.2

SE FORMER A ET PAR LA RECHERCHE : SEMINAIRES ET MISE EN ŒUVRE DU MEMOIRE UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL

ECTS : 16

EC4A

SEMINAIRES COMMUNS

EC4AC.2

L'ECRITURE A VISEE SCIENTIFIQUE

HEURES

CM : 0

TD : 6

TP : 0

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es d'être sensibilisé.es aux enjeux de la rédaction scientifique d'un mémoire universitaire à visée professionnelle.

Contenus :

- Les règles et les méthodes de rédaction d'un mémoire universitaire à visée professionnelle
- Le style scientifique (citation des ressources, les références dans la bibliographie, l'usage des notes de bas de page...)
- Le respect des normes
- Conseils et illustrations par des exemples

EC4B

SEMINAIRES DE RECHERCHE

EC4B.2

SEMINAIRES DE RECHERCHE

HEURES

CM : 0

TD : 22

TP : 0

Objectifs :

Permettre aux étudiant.es :

- d'être initié.e à la recherche à partir des problématiques liées à l'enseignement, l'éducation ou à la formation,
- de construire dans une meilleure objectivité les situations professionnelles rencontrées et de les élaborer pour constituer des objets de recherche,
- de se forger un point de vue informé et distancié sur les pratiques professionnelles,
- de rédiger un mémoire de recherche universitaire à visée professionnalisante et à caractère scientifique.

Contenus :

- L'élaboration d'un questionnement de recherche
- La recherche bibliographique commentée, la construction d'un référent théorique
- La démarche d'investigation rigoureuse
- L'analyse de la collecte des données
- La production de connaissances nouvelles et la visibilité d'un lien avec la pratique
- La communication des résultats
- La construction d'une dimension critique et réflexive
- Les conseils pour préparer sa soutenance de mémoire

Maquette MASTER MEEF 2nd degré
Master MEEF EPS

M2

Codes UE / EC	UE - Unité d'Enseignement EC - Eléments constitutifs	Codes matières	Matières	Type-élément	ECTS	Répartition des volumes (h)			M3C		
						CM	TD	TP	Modalités session 1	Modalités session de rattrapage (y compris RSE)	
M2 EPS	Master MEEF EPS										
UE1.2	Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques pour enseigner			Obligatoire	22	40	150	98			
EC1A.2	Approches scientifiques de l'intervention	EC1AB.2	Analyse scientifique d'un problème professionnel	Oblig.	4	4		16	Dossier (note)	Dossier (note)	
EC1B.2	Sciences de l'éducation centrées sur l'EPS	EC1BA.2	Sensibilisations aux problématiques liées à l'enseignement de l'EPS	Oblig.	6	6		14	Note de contrôle continu	Ecrit de 5h (note)	
		EC1BB.2	Evaluer en EPS	Oblig.		2		8	Dossier (note)	Dossier (note)	
EC1C.2	Fondements socio-historiques de l'EPS	EC1CB.2	Histoire de l'EPS	Oblig.	5	4		20	Note de contrôle continu (3 notes)	Ecrit de 5h (note)	
EC1D.2	Pédagogie et didactique de l'EPS	EC1DB.2	Les conditions d'enseignement et d'apprentissage en EPS	Oblig.	2			10	Note de contrôle continu (3 notes)	Ecrit de 5h (note)	
EC1E.2	Pratiques d'enseignement et théorie des APSA	EC1EA.2	Projet d'intervention professionnelle en contexte	Oblig.				10	Oral avec préparation (note) Préparation de 3h, exposé de 15 minutes, entretien de 45 minutes	Ecrit de 3h (note)	
		EC1EB.2	Analyse d'une APSA - Option 1	1 choix		2	15		Oral avec préparation (note) Préparation de 1h, exposé de 10 minutes, entretien de 50 minutes maximum	Oral avec préparation (note) Préparation de 1h, exposé de 10 minutes, entretien de 50 minutes maximum	
		EC1EC.2	Analyse d'une APSA - Option 2	1 choix		2	15				
		EC1ED.2	Analyse d'une APSA - Option 3	1 choix		2	15				
		EC1EE.2	Analyse d'une APSA - Option 4	1 choix		2	15				
		EC1EF.2	Analyse d'une APSA - Option 5	1 choix		2	15				
		EC1EG.2	Analyse d'une APSA - Option 6	1 choix		2	15				
		EC1EH.2	Analyse d'une APSA - Option 7	1 choix		2	15				
		EC1EI.2	Analyse d'une APSA - Option 8	1 choix		2	15				
		EC1EJ.2	Analyse d'une APSA - Option 9	1 choix		2	15				
		EC1EK.2	Analyse d'une APSA - Option 10	1 choix		2	15				
		EC1EN.2	Stratégie d'optimisation des apprentissages	Oblig.		4		20	Dossier (note)	Dossier (note)	
UE2.2	Stage : mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics			Obligatoire	12	0	36	14			
EC2A.2	De la gestion de classe aux apprentissages			Oblig.	12		12		Evaluation des compétences métier à partir des traces déposées sur le portfolio et des visites de stages (Résultat validé / non validé) Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé	Epreuve orale (Résultat validé / non validé) Niveau 0 et 1 : non validé, niveau 2 au moins : validé	
EC2B.2	Essais didactiques et pratique réflexive		Oblig.			14	14				
EC2E.2	Enfant, élève, adolescent : l'apprenant dans sa diversité		Oblig.			10					
ECSE.2	Stages		Tutorat individuel de stage 8UC pour les contractuels : M1 et M2 AED	Oblig.							
UE3.2	Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Education nationale			Obligatoire	10	22	133	10			
EC3A.2	Devenir fonctionnaire au sein de l'Education Nationale	EC3AA.2	Valeurs de la République (Liberté, Egalité, Fraternité). Laïcité.	Oblig.			6		Compétences observées et évaluées à travers toutes les UE Pas d'évaluation spécifique pour cet EC		
		EC3AC.2	Déontologie. Le système éducatif et ses missions	Oblig.		6					
EC3B.2	Méthodologie de l'oral 3			Oblig.			10				
EC3C.2	Se former, s'autoformer et enseigner au et par le numérique			Oblig.	3		11	4	Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Épreuve orale et/ou écrite Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	
EC3D.2	Partenariats	EC3DA.2	Partenaires de l'école inclusive	Oblig.	2		6		Projet professionnel individuel (PPI)	Projet professionnel individuel (PPI)	
		EC3DB.2	Partenariat culturel	Oblig.			4		Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	
		EC3DC.2	Projet culturel : artistique, scientifique ou éducatif	Oblig.				6			
EC3E.2	Langue vivante étrangère	EC3EA.2	Langue Vivante Etrangère : Allemand	1 choix	2		20		Épreuves écrites	Épreuve écrite	
		EC3EB.2	Langue Vivante Etrangère : Anglais	1 choix			20		Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	
		EC3EC.2	Langue Vivante Etrangère : Espagnol	1 choix			20				
EC3F.2	Spécialisation	EC3FA.2	Langues et interdisciplinarité	1 choix	3	4	9		Présentation du projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	Présentation du projet (écrit ou oral) Évaluation des compétences par niveau (0,1,2 et 3), validé si niveau > ou = 2	
		EC3FB.2	Allophonie et francophonie	1 choix			4	9			
		EC3FC.2	Ecole inclusive	1 choix			4	9			
		EC3FD.2	Développement durable	1 choix			4	9			
UE4.2	Se former à et par la recherche : Séminaires et mise en œuvre du mémoire universitaire professionnel			Obligatoire	16	0	18	0			
EC4A.2	Séminaires communs	EC4AC.2	L'écriture à visée scientifique	Oblig.	16		6		Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)	Mémoire écrit et soutenance orale (1 note)	
EC4B.2	Séminaires de recherche			Oblig.			12				

**MODALITES GENERALES
DE CONTROLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES (M3C)
ET
REGLEMENT DES ETUDES
ANNEE 2025-2026**

UFR ou Institut : INSPÉ de l'académie d'Amiens

*Diplôme de Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de
l'Education et de la Formation)*

Mention : Second degré

Organisation du diplôme

Le Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) mention "Second degré" prépare les étudiants qui se destinent au métier d'enseignant dans le 2nd degré à la prise en compte des besoins éducatifs des élèves. Il vise à faire acquérir la culture disciplinaire et les compétences relatives au professeur de collèges, lycées et lycées professionnels et plus généralement aux métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation, de l'accompagnement scolaire et/ou éducatif, de l'animation, de la médiation scolaire et/ou culturelle, du conseil et de l'accompagnement dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Le Master MEEF mention 2nd degré, se décline en 14 parcours distincts :

- Anglais
- Arts plastiques
- Documentation
- Economie-Gestion
- EPS
- Espagnol
- Histoire-Géographie
- Lettres modernes ou Lettres classiques
- PLP Lettres - Histoire Géographie ou Lettres - Anglais
- Mathématiques
- Physique-Chimie
- PLP Mathématiques - Physique Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)
- Sciences Industrielles de l'Ingénieur (S2I)

Modalités de publication des M3C

Le règlement des études et les M3C sont accessibles dans les livrets de l'étudiant, disponibles par parcours sur la plateforme Tutelec et le site internet de l'INSPÉ (rubrique « Documents ») : <https://inspe.u-picardie.fr/docs/index.php?type=etudiants>

L'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE ET LE CONTRAT PEDAGOGIQUE

Inscription Pédagogique

L'inscription pédagogique est l'étape suivant l'inscription universitaire (après l'acquittement de la CVEC et de l'inscription administrative), celle-ci est obligatoire.

Les inscriptions pédagogiques sont réalisées après les inscriptions administratives, au fur et à mesure de l'établissement des contrats pédagogiques. Elles sont finalisées vers la fin du mois d'octobre pour prendre en compte le calendrier mis en place par l'UPJV dans le cadre de la gestion des RSE.

Le processus est le suivant : Avant la fermeture de l'établissement en juillet, les étudiants sont consultés sur leurs vœux d'options par le biais de questionnaires.

Au fur et à mesure des inscriptions administratives, les étudiants sont invités à compléter un formulaire en ligne. Ils communiquent par ce biais les informations relatives à leur parcours universitaire, formulent leurs éventuelles demandes d'aménagements (dispense ou validation de modules d'enseignements, de RSE, dispense d'assiduité) en fournissant les justificatifs correspondants.

Ces demandes sont examinées par la commission pédagogique qui décide de l'affectation dans les groupes et des aménagements pédagogiques individuels. Si un aménagement pédagogique est décidé, celui-ci est formalisé dans le cadre d'un contrat pédagogique individuel signé par l'étudiant et la commission pédagogique.

La répartition dans les enseignements optionnels et les éventuels aménagements pédagogiques se traduisant par une dispense ou validation d'EC/UE sont enregistrés dans Apogée.

En l'absence de demandes particulières formulées dans les délais, l'inscription pédagogique est réalisée par défaut sur l'ensemble de la structure d'enseignement. Les enseignements optionnels devant être suivis par l'étudiant sont déterminés par la composante.

Contrat pédagogique

Pour accompagner et soutenir la réussite de l'étudiant, notamment lors de l'octroi d'un statut spécifique, le responsable de formation met en place avec l'étudiant un contrat pédagogique ⁽¹⁾.

REGIME GENERAL D'ETUDES

Par défaut, tous les étudiants non concernés par les dispositifs cités à partir du point 2.2.2 et ne formulant pas de demande de dispense ni de validation d'études sont considérés comme bénéficiant d'un contrat pédagogique classique (non formalisé).

REGIME SPECIFIQUE D'ETUDIANT (RSE)

Ce régime nécessite l'établissement d'un contrat pédagogique formalisé.

¹ Pour la licence, il est encadré par l'Article 12 de l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence.

Rappel du dispositif²⁾

Les RSE sont applicables :

- aux étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10 heures par semaine en moyenne,
- aux femmes enceintes,
- aux étudiants en altération temporaire de santé,
- aux étudiants chargés de famille,
- aux étudiants engagés dans plusieurs cursus,
- aux étudiants en situation de handicap,
- aux étudiants à besoins éducatifs particuliers,
- aux étudiants en situation de longue maladie
- aux étudiants entrepreneurs,
- aux artistes de haut niveau,
- aux sportifs de haut niveau,
- aux étudiants exerçant des responsabilités particulières : étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association, étudiants accomplissant une activité militaire dans la réserve opérationnelle, étudiants réalisant une mission dans le cadre du service civique et étudiants élus dans les conseils des établissements et des centres régionaux des œuvres universitaires.

Les fiches correspondant aux différentes situations indiquent les modalités d'adaptation de la formation et sont disponibles à l'adresse :

<https://www.u-picardie.fr/reussite-et-vie-etudiante/aide-et-accompagnement/regime-specifique-d-etudes-rse-/>

La plateforme mise en place par l'INSPE pour enregistrer les demandes d'aménagements pédagogiques intègre le formulaire de demande de RSE mis à disposition sur la page de l'UPJV. Les demandes sont donc à formuler directement sur la plateforme, et accompagnées des justificatifs correspondants.

Le détail des périodes à respecter est décrit dans chacune des fiches.

Mise en œuvre

Chaque étudiant devra formuler une « demande de régime spécifique » et joindre les justificatifs. Le contrat pédagogique sera établi avec l'étudiant pour formaliser les aménagements correspondants à la situation.

Les étudiants concernés peuvent bénéficier d'aménagements ou d'épreuves de substitution, tels que définies dans le contrat pédagogique.

² Réf. Article 12 de l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

ANNEE DE CESURE (3)

Ce régime nécessite l'établissement d'un contrat pédagogique formalisé.

Modalités de validation de la période de césure

Les demandes de période de césure sont gérées comme défini dans la procédure de demande de césure.

Valorisation de l'année de césure (4)

L'année de césure n'est pas valorisée par des points bonus.

L'ENGAGEMENT ETUDIANT ET ACTIVITE SALARIALE (5)

Ce régime nécessite l'établissement d'un contrat pédagogique spécifique.

Une demande de valorisation de l'engagement étudiant (hors stage et alternance) pourra être faite auprès de la DVEC. Celle-ci sera examinée par une commission composée du VP CFVU ou de la VP Vie Etudiante, de la VPE, du directeur de la DVE.

Le suivi et l'évaluation de cet engagement seront effectués selon des modalités précisées dans le document « engagement » ⁽⁶⁾ et reprises dans le contrat pédagogique.

Mise en œuvre de la valorisation de l'engagement des étudiants

L'engagement est valorisé par l'attribution de point bonus (0,1 point).

Si un étudiant a plusieurs engagements citoyens, il pourra valoriser chacun d'eux sur des années différentes.

Mise en œuvre de la valorisation d'une activité salariale

Ce type d'activité peut être valorisé en jury de mention sur décision du/de la Président(e).

Si un étudiant a plusieurs activités salariales, il pourra valoriser chacune d'elles sur des années différentes.

LA MOBILITE INTERNATIONALE SORTANTE

Ce régime nécessite l'établissement d'un contrat pédagogique entre la direction des relations internationales, le directeur de centre et l'étudiant.

Les évaluations du Master MEEF étant annualisées, des modalités d'évaluation spécifiques seront décidées et mises en œuvre pour le semestre concerné. Ces modalités seront précisées dans le contrat pédagogique.

Les notes obtenues dans l'université partenaire font l'objet d'une transposition, laquelle permettra au jury de déterminer quelle(s) UE serai(en)t à repasser en cas de non validation du semestre.

³ Ref. Articles L.611-12 et D.611-13 à D.611-19 du code de l'éducation - Circulaire n° 2019-030 du 10-04-2019 relative à la mise en œuvre de la suspension temporaire des études dite période de césure dans les établissements publics.

⁴ CFVU du 19 avril 2018

⁵ Réf. Articles D.611-7 à D.611-9 du code de l'éducation.

⁶ CFVU le 18 mars 2021

3 L'EVALUATION

Sessions, règles de calcul et de compensation des EC/UE et des semestres

3.1.1. STRUCTURATION D'UNE ANNEE

Sur le plan pédagogique, les parcours de Master MEEF sont annualisés. L'évaluation est organisée en contrôle continu sur l'année.

Les enseignements sont répartis en 4 unités d'enseignement (UE) Pouvant intégrer des éléments constitutifs (EC), eux même éventuellement constitués de plusieurs matières. La même structure est respectée pour les deux années.

Les évaluations sont organisées soit au niveau des UE, soit au niveau des EC, soit au niveau des matières. Elles prennent la forme de Contrôle Continu Intégral, d'examens finaux écrits ou oraux, ou des deux (voir le détail des modalités pour chacun des parcours de la mention dans les tableaux présentés en annexes).

Elles se traduisent, soit par une note, soit par une validation ou non (notamment dans le cadre d'une évaluation des compétences).

3.1.2. SESSIONS D'EXAMENS

Des sessions de rattrapage sont mises en place.

D'un point de vue pratique, les examens de la session de rattrapage ne sont mis en place qu'après un délai minimum d'une semaine après affichage des résultats de session 1.

Lorsqu'une session de rattrapage est prévue, l'étudiant ne passe que les épreuves dont le résultat ne permet pas la validation de l'EC ou de l'UE considérée. La meilleure des deux notes est retenue.

Validation des compétences du référentiel métier :

Chaque domaine de compétences ou groupement de compétences est évalué de manière transversale dans plusieurs UE à partir de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) et au travers des stages.

Les niveaux de développement des compétences métier sont évalués dans l'UE2 « *Mettre en œuvre, analyser des séquences et connaître les publics* », ainsi que dans l'UE3 « *Devenir un enseignant, acteur de la communauté éducative de l'Éducation Nationale* ».

Ces niveaux sont évalués suivant la grille ci-dessous :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE	
0 - NOVICE	1 - INTERMÉDIAIRE
Ne possède pas les rudiments des compétences visées : n'est pas capable de définir le cadre d'action qui est le sien ou d'adapter son comportement à ce cadre ; les savoir-être sont inadéquats ; les savoirs ou savoir-faire sont insuffisants pour exercer correctement le métier.	Applique le cadre qui lui est fixé pour exercer les compétences visées mais n'est pas en mesure d'opérer, de manière intentionnelle et récurrente, des choix pertinents dans les situations professionnelles rencontrées. Il en appréhende les principaux éléments mais il a besoin de soutien ou de conseil pour construire son enseignement ou ajuster son comportement de manière autonome et responsable.

2 - AUTONOME	3 - AVANCÉ	4 - EXPERT
Maîtrise suffisamment les bases des compétences visées pour agir de façon autonome, anticiper et faire les choix professionnels appropriés. La pertinence de son travail est repérée dans la plupart des situations qu'il rencontre, ainsi que sa déontologie et sa capacité à s'auto-évaluer pour améliorer sa pratique.	Exerce les compétences visées de manière combinée avec efficacité sur la durée. Il opère les choix pertinents et les met en œuvre de manière efficace et adaptée à la situation professionnelle rencontrée, y compris une situation imprévisible.	Démontre la capacité à mobiliser les compétences visées de manière inter-reliée pour appréhender et gérer un contexte professionnel complexe, à faire preuve d'ingéniosité pédagogique pour faire évoluer le cadre dans le respect des principes éthiques.

Pour chacun des UE et EC validés par un niveau de compétence, le niveau 1 est requis au minimum pour valider l'année de M1, et le niveau 2 pour l'année de M2.

Les niveaux de compétences déterminent la validation ou pas des UE et l'obtention de l'année de Master.

3.1.3. MODELISATION (PARTIE 2)

La structuration des enseignements, les volumes et les modalités de contrôle des connaissances et compétences sont présentés dans des tableaux en annexe.

3.1.4. REGLES DE CALCUL ET RESULTATS

Les évaluations des EC/UE se traduisent soit par une note de 0 à 20 (UE1 et UE4), soit par un résultat validé / non validé (UE2 et UE3).

La structure étant semestrialisée dans Apogée, l'ensemble des notes annuelles par UE est repris dans les semestres 1 et/ou 2 suivant la répartition des enseignements. Le poids des ECTS étant différent par semestre, les calculs des moyennes semestrielles peuvent donner des résultats différents au sein de l'UE 1. Néanmoins, les moyennes par semestre sont compensables entre elles pour la validation annuelle de l'UE.

3.1.5. VALIDATION DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Les UE peuvent faire l'objet d'une évaluation globale (UE 2 et UE 4) ou de plusieurs évaluations pour les EC qui la composent (UE1 et UE 3).

Pour les UE et EC évalués par une note, les modalités de validation suivantes s'appliquent (voir en complément le tableau des règles de calcul et de rattrapage en page suivante) :

- Au sein d'un groupe ECTS de l'UE1, comprenant éventuellement plusieurs éléments constitutifs ou plusieurs matières évaluées distinctement par une note, la moyenne du groupe ECTS correspond à la moyenne arithmétique des notes correspondantes.
- Les éléments constitutifs (EC) évalués par une note au sein d'un même bloc ECTS sont compensables entre eux.
- Toutefois, pour chacun des éléments constitutifs et matières évaluées, une note minimale de 7 est requise pour valider l'UE1.
- Au sein de l'UE1 comprenant plusieurs blocs ECTS, la moyenne annuelle de l'UE est pondérée par les ECTS alloués aux blocs par trimestre.
- La note ou la moyenne des UE sur l'année doit être supérieure ou égale à 10.
- Les règles de calcul et de validation des blocs ECTS, des UE et années de Master sont précisées dans le tableau présenté en page suivante.

Pour les UE et EC évalués par un résultat validé / non validé, les modalités de validation suivantes s'appliquent :

- Les EC validés par un résultat ne sont pas pris en compte dans le calcul des notes sur le relevé.

- Si un EC ou une UE évalué(e) par les compétences n'est pas validé(e) (UE2 et UE3), l'année de Master ne peut être validée.

Règles de rattrapage des éléments non validés :

- Si une UE n'est pas validée, l'étudiant repasse les éléments non validés en session de rattrapage, selon les règles de calcul et de rattrapage déclinées dans le tableau de la page suivante.
- En cas de redoublement d'une année, les étudiants se voient reporter toutes leurs notes des matières, des éléments constitutifs, ou des UE validées s'ils en font la demande.
- Pour l'UE 4 de recherche validée par une note globale en M2, l'étudiant ne pourra soutenir son mémoire qu'une seule fois, soit en session 1, soit en session de rattrapage. La soutenance de mémoire en session 1 ne peut se faire qu'avec l'accord du directeur de mémoire à partir du mémoire qui lui a été transmis, dans les délais demandés. Tous les étudiants qui n'ont pas soutenu en session 1 pourront soutenir en session de rattrapage, à condition d'avoir rendu le mémoire dans les délais demandés. En cas de non-respect des délais, l'étudiant sera défaillant.

Règles de calcul des notes et de validation des semestres Master MEEF - 2nd degré

M1

Structure	ECTS		Types de résultats	Validation des blocs ECTS	Validation de l'UE	Validation de l'année	Rattrapage des éléments non validés
UE	S1	S2					
EC Matières	30	30					
UE 1.1 Disciplinaire et didactique	21	13	Notes par blocs ECTS	Calcul des moyennes : une note ou moyenne arithmétique des notes. Condition de validation des blocs : blocs validés si note > ou = 10. Si note comprise entre 7 et 10, validés si la moyenne de l'UE pour les deux semestres est > ou = 10. Compensation des notes au sein des blocs ECTS. Si note < 7 dans une matière ou un EC, non validé.	Calcul des moyennes semestrielles : moyenne des notes des blocs pondérée par les ECTS pour chacun des semestres. Le poids des ECTS étant différent, les moyennes sont différentes par semestre. Condition de validation de l'UE : UE validée si moyenne > ou = 10. Compensation des différentes notes des blocs ECTS au sein des semestres.		
Plusieurs EC							
Plusieurs matières							
EC1E.1 - Méthodologie concours							
UE 2.1 Stage	4	4	Résultat		Le bloc ECTS correspond à l'UE. Evaluation des compétences métier par un résultat (Validé/non validé). Condition de validation de l'UE : UE validée si le niveau 1 - Intermédiaire est atteint. Condition d'assiduité : Stage validé si présence effective > ou = 4/5ème de la durée du stage (quels que soient les motifs d'absence).	Sont prises en compte les UE1 (S1+S2) et UE4 (S2). Les UE2 et UE3 ne sont pas prises en compte dans le calcul. Ajout des éventuels points bonus dans la moyenne annuelle.	Si la moyenne annuelle d'un bloc ECTS de l'UE1 < 7 pour au moins l'un des semestres : l'étudiant peut choisir de rattraper toutes les notes < 10 du bloc ECTS. Si la moyenne annuelle de l'UE1 < 10 : l'étudiant peut choisir de rattraper les notes < 10 dans les blocs ECTS. Si le résultat de l'UE2 et des EC de l'UE3 < niveau 1 de maîtrise des compétences : l'étudiant peut passer les épreuves de rattrapage correspondantes. Pour l'UE4 : la session de rattrapage est accessible aux étudiants n'ayant pas validé ou déposé leurs travaux en session 1. Si la note est < 10, l'UE4 ne peut être validée.
UE 3.1 Devenir enseignant	5	5	Résultats		Condition de validation de l'UE : UE validée si l'ensemble des blocs ECTS sont validés.	Conditions de validation du M1 : validé si la moyenne générale est > ou = 10, et si chacun des UEs listées ci-dessus sont validées par la note ou le résultat.	
EC3A.1 - Devenir fonctionnaire				Pas d'évaluation en S1 et S2			
EC3C.1 - Numérique	3			Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau.			
EC3D.1 - Partenariat		3		Niveaux 0, 1, 2, 3			
EC3E.1 - LVE	1	1		Condition de validation des EC : EC validés distinctement si le niveau de compétences est > ou = 1			
EC3F.1 - Spécialisation	1	1		Non validés si niveau = 0			
UE 4.1 Recherche		8	Note		Le bloc ECTS correspond à l'UE. Evaluation de l'UE par une note au S2. Condition de validation de l'UE : UE validée si la note est > ou = 10.		

Règles de calcul des notes et de validation des semestres Master MEEF - 2nd degré

M2

Structure	ECTS		Types de résultats	Validation des blocs ECTS	Validation de l'UE	Validation de l'année	Rattrapage des éléments non validés
UE	S3	S4					
EC Matières	30	30					
UE 1.2 Disciplinaire et didactique	16	6	Notes par blocs ECTS	Calcul des moyennes : une note ou moyenne arithmétique des notes. Condition de validation des blocs : blocs validés si note > ou = 10. Si note comprise entre 7 et 10, validés si la moyenne de l'UE pour les deux semestres est > ou = 10. Compensation des notes au sein des blocs ECTS. Si note < 7 dans une matière ou un EC, non validé.	Calcul des moyennes semestrielles : moyenne des notes des blocs pondérée par les ECTS pour chacun des semestres. Le poids des ECTS étant différent, les moyennes sont différentes par semestre. Condition de validation de l'UE : UE validée si moyenne > ou = 10. Compensation des différentes notes des blocs ECTS au sein des semestres.	Calcul de la moyenne du M2 : moyenne des moyennes des UE par semestre pondérées par les ECTS. Sont prises en compte les UE1 (S1+S2) et UE4 (S2). Les UE2 et UE3 ne sont pas prises en compte dans le calcul. Ajout des éventuels points bonus dans la moyenne annuelle. Conditions de validation du M2 : validé si la moyenne générale est > ou = 10, et si chacun des UEs listées ci-dessus sont validées par la note ou le résultat.	Si la moyenne annuelle d'un blocs ECTS de l'UE1 < 7 : l'étudiant peut choisir de rattraper toutes les notes < 10 du bloc ECTS. Si la moyenne annuelle de l'UE1 < 10 : l'étudiant peut choisir de rattraper les notes < 10 dans les blocs ECTS. Si le résultat de l'UE2 et des EC de l'UE3 < niveau 2 de maîtrise des compétences : l'étudiant peut passer les épreuves de rattrapage correspondantes. Pour l'UE4 : le mémoire est présenté en session 1 ou en session de rattrapage, selon l'avancement des travaux en accord avec le directeur de mémoire. Si la note est < 10 à l'issue de la présentation, l'UE4 ne peut être validée.
Plusieurs EC							
Plusieurs matières							
EC1E.2 - Méthodologie concours							
UE 2.2 Stage	6	6	Résultat		Le bloc ECTS correspond à l'UE. Evaluation des compétences métier par un résultat (Validé/non validé). Condition de validation de l'UE : UE validée si le niveau 2 - Autonome est atteint. Condition d'assiduité : Stage validé si présence effective > ou = 4/5ème de la durée du stage (quels que soient les motifs d'absence).		
UE 3.2 Devenir enseignant	8	2	Résultats		Condition de validation de l'UE : UE validée si l'ensemble des blocs ECTS sont validés.		
EC3A.2 - Devenir fonctionnaire				Pas d'évaluation en S3 et S4			
EC3B.2 - Méthodologie de l'oral				Pas d'évaluation en S3 et S4			
EC3C.2 - Numérique	3			Épreuves orales et/ou écrites Évaluation des compétences par niveau. Niveaux 0, 1, 2, 3			
EC3D.2 - Partenariat	2			Condition de validation des EC : EC validés distinctement si le niveau de compétences est > ou = 2 Non validés si niveau = 0 ou 1			
EC3E.2 - LVE	1	1					
EC3F.2 - Spécialisation	2	1					
UE 4.2 Recherche		16	Note		Le bloc ECTS correspond à l'UE. Evaluation de l'UE par une note au S4. Condition de validation de l'UE : UE validée si la note est > ou = 10.		

3.1.6. VALIDATION DU SEMESTRE

Les évaluations étant annualisées, il n'y a pas de validation par semestre.

3.1.7. VALIDATION DE L'ANNEE

Les années de master sont validées :

- Si les UE sont toutes validées par une note ou un résultat annuels.
- Si l'étudiant a atteint au moins le niveau 1 du référentiel de compétences métier en M1 et au moins le niveau 2 du référentiel métier en M2 dans l'UE 2 et l'UE3.

Il n'y a pas de compensation entre les deux années de master.

Pour les Masters MEEF, les stages servent de support à l'évaluation des compétences métiers en M1 et en M2. Leur durée est fixée par le Ministère.

Ils sont donc obligatoires, et l'UE 2 ne peut être validée si 4/5ème de la durée n'a pas été effectuée pour chacune des années.

3.2. Absences et dispenses

3.2.1. GESTION DES ABSENCES

3.2.1.1. Gestion des absences injustifiées

L'assiduité aux TD et TP est obligatoire. Pour les CM, elle est fortement recommandée mais demeure facultative.

Les absences injustifiées en TD/TP font l'objet d'une comptabilisation et sont prises en compte lors des jurys de fin d'année.

Au-delà de deux absences injustifiées sur un EC des UE1 et UE3, l'étudiant perd le bénéfice des résultats des évaluations réalisées dans le cadre de la session 1 et doit se présenter à la session de rattrapage.

3.2.1.2. Gestion des absences justifiées

Il appartient à l'étudiant de justifier son absence dans un délai d'une semaine maximum auprès de la gestionnaire de scolarité.

En cas d'absences justifiées dans plus de 25% des activités de contrôle continu, l'étudiant devra formuler une demande de RSE, ce qui lui permettra de bénéficier d'évaluations de substitution.

Les règles spécifiques seront précisées dans le contrat pédagogique.

En cas d'absence justifiée à une session d'évaluation, un contrôle de substitution doit être mis en place pour les étudiants empêchés.

Exemples de justificatifs attendus ci-dessous :

TYPE D'ABSENCE	EXEMPLE DE JUSTIFICATION
Maladie, accident	Certificat médical
Examen médical	Convocation
Garde d'enfants	Certificat
Obsèques	Attestation sur l'honneur
Grèves des transports en commun	Preuve de suppression du transport, communiqué
Charge de famille	Convocation liée à la charge, attestation sur l'honneur...
Présentation à un concours	Convocation, ou preuve de participation
Présentation à un examen	Convocation

Pour les stages, les absences justifiées ou injustifiées ne devront pas dépasser 1/5^{ème} de la durée des périodes prévues en M1 et en M2 (voir § 3.1.7.)

3.2.1.3. Cas des bénéficiaires du RSE

Les étudiants bénéficiant d'un contrat pédagogique dans le cadre d'un RSE peuvent disposer de M3C adaptées, notamment liées aux absences justifiées.

3.2.2. GESTION DES DISPENSES ET DES VALIDATIONS D'ETUDES

Les dispenses sont définies individuellement dans un contrat pédagogique, lorsqu'une demande de dispense ou de validation d'un résultat antérieur est acceptée, selon la situation et le parcours de l'étudiant (redoublement, diplôme de même niveau déjà validé...).

Une dispense de stage précisée dans le contrat pédagogique peut être accordée aux enseignants suivant la formation à l'agrégation interne et souhaitant valider le Master.

Les possibilités de dispense ou de validation pour les enseignants souhaitant préparer le concours de l'agrégation interne et valider l'année de M2, sont présentées dans des tableaux spécifiques en annexe.

Dans des circonstances exceptionnelles, une UE (ou un EC) peut être neutralisée en cours d'année par la CFVU. En conséquence, cette UE (ou cet EC) fera l'objet d'une dispense. En cas de nécessité, la CFVU délègue cette compétence à ses vice-présidents, qui devront en rendre compte en assemblée.

Les jurys peuvent aussi prendre la décision de dispenser d'une UE ou d'un EC de manière individuelle selon les circonstances.

3.3. Points jurys

Le jury peut octroyer des points supplémentaires au niveau d'une UE ou d'un semestre ou de l'année, soit pour attribuer un résultat positif (admis) soit pour attribuer une mention.

Les points jurys permettent de modifier un résultat mais pas les notes prises en compte dans le calcul de la moyenne.

Cette disposition ne s'applique pas aux étudiants présentant un défaut d'assiduité.

3.4. Points bonus

3.4.1. *BONUS PRATIQUES VALORISEES*

Des points bonus peuvent être accordés dans le cadre de pratiques valorisées. Les étudiants doivent être inscrits et assidus pour en bénéficier.

- Pratiques sportives valorisées au sein du SUAPS.
- Pratiques artistiques et culturelles valorisées au sein du S2C.
- Participation active au fonctionnement de l'INSPE (JPO, Forum, Cordées de la réussite, instances de l'Institut).
- L'engagement des étudiants.

Les étudiants doivent s'inscrire à ces pratiques valorisées et être acceptés. Il y a un nombre de places limité.

Ajout à la moyenne générale du semestre pour une activité : 0.1 par semestre.

Deux pratiques sont possibles par semestre, soit 0.2 point maximum sur un semestre.

Les étudiants doivent être inscrits sur la plateforme des pratiques libres.

4. CAPITALISATION, REGLES DE PROGRESSION ET DE DELIVRANCE DU DIPLOME

4.1. Capitalisation des UE

Les EC et les UE validés donnent lieu à la capitalisation d'ECTS. Voir la répartition des ECTS dans les tableaux en annexes.

La capitalisation avec des ECTS est transférable à d'autres universités.

4.2. Le Master

Une sélection est mise en place pour l'entrée en Master MEEF (voir les Modalités d'admission des étudiants en Master MEEF).

4.2.1. PASSAGE DU M1 AU M2

Aucune dette n'est possible entre la première et la seconde année de Master, l'étudiant devra donc avoir validé son M1 pour pouvoir passer en M2.

En cas de non-validation d'une année de master, les notes au-dessus de 10 et les résultats validés obtenus dans les UEs ou les éléments constitutifs (EC) sont conservés dans l'hypothèse d'un redoublement.

Il n'y a pas de sélection à l'entrée du M2 pour les étudiants inscrits dans le M1 de la mention correspondante à l'UPJV. Leur inscription dans un des parcours de M2 dépend de l'avis de jury d'année de M1.

4.2.2. REDOUBLEMENT

Le redoublement n'est pas de droit en master (M1 et M2). Il revient au jury de décider du droit à redoublement de chaque étudiant.

4.2.3. VALIDATION ET NOTE DU MASTER

L'étudiant doit valider son M1 et son M2 pour obtenir le diplôme de Master.

La note du master correspond à la moyenne pondérée par les ECTS des notes obtenues dans les UE 1, 3 et 4, en M1 et en M2.

Si l'étudiant n'a pas fait son M1 à l'UPJV, la note du master correspondra à la note du M2.

4.3. Calcul de la mention et Réinscription dans un autre parcours du diplôme obtenu

Un étudiant ayant obtenu un Master MEEF peut candidater dans un autre parcours du Master MEEF. Le nom du parcours apparaît sur chaque diplôme.

Dans ce cas, l'étudiant a déjà validé les éléments communs aux deux parcours.

De plus, l'étudiant peut demander à repasser des UE validées/compensées. En ce cas, à la fin des deux sessions d'examen, la meilleure des deux notes sera prise en compte.

Arrêté NOR : MENE 13 15928A du 1er juillet 2013 (domaine "Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation")

Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction (CC1, CC2, CC6)	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toute discrimination
	Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité
	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de sa classe et de l'établissement
	Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de l'équipe éducative
	Fait respecter le règlement intérieur
Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et son environnement (CC7, CC10, CC11, CC12, CC13)	Utilise un langage clair et adapté à ses interlocuteurs
	Participe à sa mesure au travail d'équipe mis en œuvre dans l'établissement
	Adopte une attitude favorable à l'écoute et à l'échange avec les membres de la communauté éducative
	Participe aux différentes instances et conseils
	Communique autant que de besoin avec les familles ; participe, à son niveau, à leur information
Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique (P1, P2)	Maîtrise les contenus disciplinaires et les concepts clés utiles à son enseignement
	Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées
	Identifie les savoirs et savoir-faire à acquérir par les élèves en lien avec les programmes et référentiels
	Utilise une langue étrangère (CC8)
Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses (CC3, CC4, CC5, P3, P4, P5)	Encadre les élèves et le groupe classe, fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés et sait approprier le niveau d'autorité attendu à la situation
	Instaure un climat serein et de confiance au sein de la classe
	Encourage et valorise ses élèves
	Fixe les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir et donne du sens aux apprentissages
	Prend en compte la diversité des élèves et s'assure de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau
	Prépare en amont les séquences pédagogiques et les inscrit dans une progression réfléchie

	Met en place des outils et supports d'évaluation en ciblant les compétences à évaluer
	Prend en charge le suivi du travail personnel des élèves
	S'appuie sur l'évaluation pour régler sa pratique (remédiation, consolidation)
Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (CC9)	Utilise les outils numériques et réseaux mis en place dans l'établissement
	Distingue les usages personnels et professionnels dans sa pratique
	Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique
Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail (CC14)	Prend en compte les conseils prodigués par les personnels d'encadrement et les formateurs tuteurs et s'efforce d'améliorer sa pratique
	Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités

ANNEXE 3 TRACES DU RÉEL RELATIVES AU.X STAGE.S EN M1

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement, indiquées dans le tableau ci-après, sont à déposer sur le e-portfolio au cours de l'année par le stagiaire et au plus tard à l'issue du 3^e stage pour les étudiants en SOPA, du stage pour les étudiants AED.

Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de déposer **au moins une trace de réel par compétence**.

L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation de l'UE 2.1.

Niveaux de développement de la compétence/trace du réel :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.	Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.
Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).	Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.

En M1, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 1** pour chaque groupement de compétences.

Compétences du référentiel du B0EN n°30 du 25/07/13	Indicateurs : je fais, je vois, je dis... (concernent les 3 stages pour les SOPA, le stage pour les AED)	- Exemples de traces de mes actions qui montrent que j'acquies la compétence (je choisis l'une de ces traces ou j'en sélectionne d'autres). Cette liste n'est pas exhaustive. - Une au moins par compétence est à déposer sur l'ENT par l'étudiant. Je m'appuie au moins sur 2 essais didactiques (U.E. 2).
DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale		
Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction		
C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école Mots clés associés : politique éducative, cadre réglementaire, sécurité.	- Je suis présent chaque jour et j'arrive au moins 10 minutes avant le début des cours - Je repère des situations dangereuses pour les élèves et j'interviens dans la classe et en dehors de la classe. - J'utilise le règlement intérieur pour gérer les manquements. - J'ai pris connaissance du socle commun et/ou du programme scolaire des classes suivies - J'ai pris connaissance du projet d'établissement et du P.P.M.S.	- Recueil du règlement intérieur de l'établissement avec commentaire d'un point observé pendant le stage. - Recueil de la circulaire de rentrée. - Recueil du projet d'établissement - Recueil des extraits du programme des séances observées ou mises en œuvre
DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages		
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique		
P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique Mots clés associés : savoir, didactique, programme, socle 4C, cycles, ressources, Eduscol	- Je me documente sur une séance que je serai amené à observer (je complète mes connaissances sur la notion et les dispositifs didactiques en rapport). (SOPA 1). - J'analyse la séance observée (SOPA 1 cf. ci-dessus) et conduite par le tuteur ÉPLE en me référant aux connaissances que j'ai mises à jour avant la séance. - Je maîtrise les notions clés de ma discipline pour les séances que j'ai observées ou mises en œuvre. - Je rédige la préparation d'une séance et/ou d'une situation d'apprentissage que je vais mettre en œuvre (objectifs, prérequis, activités, compétences travaillées, évaluation).	- Recueil de quelques éléments importants dont je souhaite garder la trace (documentation, échanges avec le tuteur ÉPLE autour de la séance observée). - Recueil de la fiche de préparation de la séance ou de la situation d'apprentissage mise en œuvre (SOPA 2-3 et AED). - Recueil bref des points essentiels d'analyse après entretien avec le tuteur (SOPA 2 et 3) (sous forme de fiche bilan d'entretien par exemple).

	- J'établis des objectifs clairs et adaptés aux différents élèves. - Je mets en œuvre des démarches adaptées aux compétences à travailler. - J'analyse avec le tuteur les écarts entre ce que j'ai prévu et ce que je fais ou obtenu des élèves, j'envisage ce que j'aurais pu faire (SOPA 2 et/ou 3 et AED) - J'envisage le prolongement de la séance et ou de l'atelier à court et/ou moyen termes (SOPA 3 et AED).	
P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement Mots clés associés : oral professionnel, écrit professionnel, développement langagier, objectifs langagiers	- J'identifie des situations d'apprentissage que j'ai pu observer ou mettre en œuvre qui favorisent l'enrichissement du langage chez les élèves. - Je vérifie que je suis toujours compris de mes élèves à l'oral comme à l'écrit (j'adapte mon niveau de langue, je parle lentement, j'articule correctement, etc.). - Je suis capable de reformuler un propos en réponse à un besoin particulier d'un élève. - Je cherche à progresser sans cesse dans la maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral et à surmonter mes éventuelles difficultés.	- Recueil d'une situation où j'ai pris conscience que mon énoncé écrit ou oral posait problème (je tente d'analyser la raison et je propose une solution pour résoudre le problème). - Recueil d'un énoncé qui témoigne de ma réponse à une demande particulière d'un élève. - Recueil de la préparation d'une séance au cours de laquelle j'ai intégré un objectif de maîtrise de la langue orale ou écrite. - Liste des points que je dois perfectionner (je demande conseil aux formateurs et aux tuteurs).
Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves, diverses		
C3 : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage Mots clés associés : apprentissage, connaissance du contexte socio-affectif, développement de l'adolescent, processus d'apprentissage, métacognition	- Je mets en lien mes observations avec ce que je sais des différents modèles d'apprentissage. - Je choisis des outils, documents, lectures qui m'aident à identifier ce que sont et ce que font les élèves. - J'identifie les démarches de raisonnement, de travail des élèves.	- Recueil de quelques éléments observés ou mis en œuvre qui renvoient aux différents modèles d'apprentissage, dont le modèle socioconstructiviste. - Recueil d'un moment où je constate qu'un élève n'est pas attentif (je décris rapidement la situation et l'attitude de l'élève). J'essaie ensuite d'expliquer pourquoi. - Recueil d'une situation de classe ayant permis un apprentissage remarquable des élèves. - Recueil d'une brève trace des interactions entre élèves et son impact sur l'apprentissage

P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves Mots clés associés : climat de classe, sens des activités, temps et espace, matériel, interactions, statut de l'erreur, enseignement explicite	- J'observe ou prends en charge l'organisation de l'espace et du temps et je mets ces observations en lien avec les besoins des élèves. - Je perçois clairement ce qu'il est nécessaire de mettre en place pour assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (en termes de dispositif, de discours, de règles. - Je m'assure que tous les élèves ont compris la tâche et ce qu'ils sont en train d'apprendre. - J'observe ce qui se joue lors du travail de groupe et/ou des interactions entre élèves	- Recueil de notes résultant de l'observation précise d'un élève sur une durée déterminée de 10 mn environ : ses actions (Ex : il lève le doigt, se retourne, se lève, joue, regarde le tableau, prend son stylo, fait tomber son cahier, etc.) et ses interactions avec l'enseignant et les autres élèves, etc.
--	--	---

ANNEXE 4 TRACES DU RÉEL RELATIVES AU STAGE EN M2

L'ensemble des pièces justifiant le positionnement, indiquées dans le tableau ci-après, sont à déposer sur le e-portfolio au cours de l'année par le stagiaire et au plus tard à l'issue du stage.

Chaque compétence concernée est à travailler et/ou à développer, il s'agit donc de déposer **au moins une trace de réel par compétence**.

L'ensemble sera examiné par le tuteur INSPÉ à des fins d'évaluation de l'UE 2.1.

Niveaux de développement de la compétence/trace du réel :

NIVEAUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMPÉTENCE (via le e-portfolio)	
Niveau 0 : Le stagiaire a déposé sur l'ENT une trace relative au développement de chaque compétence ciblée notamment celles spécifiques au métier visé.	Niveau 1 : Les traces déposées sur l'ENT témoignent d'une part active du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Il y fait part de son analyse d'écarts entre le prévu et le réalisé.
Niveau 2 : Les traces déposées sur l'ENT relèvent de l'implication du stagiaire dans les situations professionnelles évoquées. Celles-ci font l'objet d'une analyse réflexive pertinente (indicateurs précis, évaluation au regard d'apports théoriques (différentes UE et/ou lectures) et mise en perspective adaptée (remédiations précises, opérationnelles et pertinentes).	Niveau 3 : Les traces déposées sur l'ENT montrent que le stagiaire sait gérer toute situation de façon autonome, qu'il fait preuve d'analyse réflexive pertinente lui permettant de s'y adapter et qu'il s'implique dans la collaboration avec des membres de la communauté éducative ou des partenaires.

En M2, l'étudiant devra avoir **atteint au moins le niveau 2** pour chaque groupement de compétences.

Compétences du référentiel du B0EN n°30 du 25/07/13	Indicateurs : je fais, je vois, je dis... (concernent le stage sauf mention contraire)	• Exemples de traces de mes actions qui montrent que j'acquies la compétence (je choisis l'une de ces traces ou j'en sélectionne d'autres). Cette liste n'est pas exhaustive. • Une au moins par compétence est à déposer sur l'ENT par l'étudiant. • Je m'appuie au moins sur 2 essais didactiques (U.E. 2).
DOMAINE A - Agir et interagir en qualité de personnel de l'éducation nationale L'enseignant, acteur de la communauté éducative et au service de l'éducation nationale		
Prendre en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction		
C1 : Faire partager les valeurs de la République Mots-clés associés : Liberté, égalité, fraternité, laïcité, neutralité, équité, lutte contre les discriminations, écoute, respect, esprit critique, savoir, opinion, croyance	- J'adopte une attitude en adéquation avec les valeurs de la République (je suis équitable envers chacun, je suis attentif au fait que garçons et filles sont traités de la même façon, je fais circuler la parole en veillant à ce que chaque élève puisse s'exprimer, etc.). - J'aide les élèves à développer leur esprit critique (je leur apprend à donner des arguments, à distinguer, éventuellement, savoir, opinion et croyance). - J'interviens lorsque les propos sont contraires aux valeurs de la République.	- Recueil d'une séance, ou d'une partie de séance, pendant laquelle j'ai transmis (ou voulu transmettre) ces valeurs. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai dû intervenir pour faire respecter l'égalité entre filles et garçons et/ou pour contrer des propos opposés aux valeurs de la République. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai appris aux élèves à argumenter.
C2 : Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école Mots clés associés : politique éducative, cadre réglementaire, sécurité	- Je suis présent chaque jour et j'arrive au moins 10 minutes avant le début des cours - Je repère des situations dangereuses pour les élèves et j'interviens dans la classe et en dehors de la classe. - J'utilise le règlement intérieur pour gérer les manquements. - J'ai pris connaissance du socle commun et/ou du programme scolaire des classes suivies - J'ai pris connaissance du projet d'établissement et du P.P.M.S.	- Recueil du règlement intérieur de l'établissement avec commentaire d'un point qui m'a interpellé pendant le stage. - Recueil de la circulaire de rentrée. - Recueil du projet d'établissement - Recueil des extraits du programme des séances observées ou mises en œuvre

DOMAINE B - Concevoir ses enseignements et enseigner efficacement

Un enseignant efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages

Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique Mots clés associés : Savoir, didactique, programme, socle 4C, cycles, ressources, Eduscol	- Je maîtrise les notions clés de ma discipline pour les séances que j'ai observées et mises en œuvre. - Je rédige la préparation de la séance et/ou de l'atelier que je vais mettre en œuvre (domaine d'enseignement, objectif, prérequis, dispositif envisagé, compétences travaillées). - J'établis des objectifs clairs et adaptés aux différents élèves. - Je mets en œuvre des démarches adaptées aux compétences à travailler. - J'analyse avec le tuteur les écarts entre ce que j'ai prévu et ce que je fais ou obtenu des élèves, j'envisage ce que j'aurais pu faire en m'appuyant sur mes savoirs disciplinaires et didactiques. - J'envisage le prolongement des séances et ou des ateliers mis en œuvre à court et/ou moyen termes	- Recueil de quelques éléments importants dont je souhaite garder la trace (documentation, échanges avec le tuteur ÉPLE autour de la séance observée). - Recueil de la fiche de préparation de la séance ou de la situation d'apprentissage mise en œuvre. - Recueil des essais didactiques, U.E.2 (préparation, mise en œuvre et analyse) - Recueil bref des points essentiels d'analyse après entretien avec le tuteur (sous forme de fiche bilan d'entretien par exemple)
P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement Mots clés associés : oral professionnel, écrit professionnel, développement langagier, objectifs langagiers	- J'identifie des situations d'apprentissage que j'ai pu observer ou mettre en œuvre qui favorisent l'enrichissement du langage chez les élèves. - Je vérifie que je suis toujours compris de mes élèves à l'oral comme à l'écrit (j'adapte mon niveau de langue, je parle lentement, j'articule correctement, etc.) - Je veille toutefois à utiliser une langue précise et juste, pour faire progresser les élèves. - Je suis capable de reformuler un propos en réponse à un besoin particulier d'un élève. - Je cherche à progresser sans cesse dans la maîtrise de la langue française, à l'écrit comme à l'oral et à surmonter mes éventuelles difficultés.	- Recueil d'une situation où j'ai pris conscience que mon énoncé écrit ou oral posait problème (je tente d'analyser la raison et je propose une solution pour résoudre le problème). - Recueil d'un énoncé qui témoigne de ma réponse à une demande particulière d'un élève. - Recueil de la préparation d'une séance au cours de laquelle j'ai intégré un objectif de maîtrise de la langue orale ou écrite. - Liste des points que je dois perfectionner (je demande conseil aux formateurs et aux tuteurs).

Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses

P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves Mots-clés associés : programmation, progression, séance, séquence, préparation, objectifs d'apprentissage, consignes, démarches, modalités de travail, différenciation, analyse	- Je rédige des fiches de préparation avec et/ou sans l'aide du tuteur ÉPLE en identifiant le ou les objectif(s) et en notant les différentes phases de la séance. - J'anticipe les obstacles que pourraient rencontrer les élèves et je prévois des éléments de différenciation. - Je m'assure que les consignes formulées seront comprises par les élèves. - J'utilise des supports adaptés. - Je fais le bilan de la séance réalisée avec l'un de mes tuteurs (je me place du côté de l'élève et du côté de l'enseignant)	- Recueil des fiches de préparation. - Recueil de mes impressions après la séance réalisée (Ai-je fait ce que j'avais prévu ? Ai-je dû modifier pendant la séance son déroulement ? Si oui, pour quelles raisons ? Suis-je insatisfait ? Si oui, pourquoi ?). - Observation des élèves : je relève des indices qui montrent qu'un élève a été ou non en réussite pendant la séance.
P4 : Organiser un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves Mots clés associés : bienveillance, confiance, climat de classe, donner du sens, organisation du temps et de l'espace, matériel, interactions, statut de l'erreur, enseignement explicite	- Je prends en charge la préparation et le rangement du matériel pédagogique nécessaire au déroulement des séances. - Je m'assure que l'espace est organisé conformément à la séance que je vais mener. - Je m'assure que le moment prévu pour la séance et sa durée sont pertinents, que le rythme est varié (alternance de l'oral et de l'écrit, du travail collectif et individuel, etc.). - Je m'assure que tous les élèves ont compris la tâche à réaliser et ce qu'ils sont en train d'apprendre. - Je suis attentif au groupe et à chacun : j'encourage, je félicite, je recentre l'attention sur la tâche, je la simplifie si besoin, je réprimande si je constate des comportements inadaptés, etc. - J'utilise l'erreur pour permettre aux élèves de comprendre un élément particulier. - Je tente de faire interagir les élèves. - J'observe ce qui se joue lors du travail de groupe et/ou des interactions entre élèves	- Recueil de photographies témoignant d'une organisation spatiale singulière ou de l'utilisation d'un matériel particulier. - Recueil d'une note relatant un moment au cours duquel j'ai compris que la gestion temporelle de ma séance posait problème. J'explique pourquoi. - Recueil de notes relatant un moment pendant lequel j'ai réussi (ou non) à enrôler les élèves dans la tâche, et/ou j'ai dû simplifier cette dernière, et/ou j'ai dû recentrer leur attention sur elle. - Recueil d'un moment où j'ai dû intervenir pour réagir à un comportement inadapté. J'explique quel a été le résultat de mon intervention. - Recueil d'un moment où j'ai félicité un élève. J'explique pourquoi et j'indique quelle a été la conséquence de mes propos. - Recueil d'une situation au cours de laquelle j'ai utilisé de façon pertinente une erreur. - Recueil d'un moment où les élèves sont entrés en interaction de façon féconde.

P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves Mots-clés associés : observation, évaluation, autoévaluation, analyse, erreur, réussite, ajustement, progrès, prolongement	- Je prévois des critères ou indicateurs de réussite qui me permettront d'évaluer la séance que je vais mener (comment vais-je m'assurer que les objectifs visés sont atteints ou non ?). - A la fin de la séance, je suis capable de formuler les réussites et les obstacles rencontrés par les élèves et suis capable de les prendre en compte pour proposer des pistes pour les séances ultérieures. - J'associe les élèves au repérage des réussites et je les aide à prendre conscience du chemin qui reste à parcourir. - Je connais les outils d'évaluation institutionnels.	- A partir d'une séquence d'apprentissage (observée ou mise en œuvre), je décris l'évaluation mise en place. -J'explique, à partir de deux attendus, les choix effectués en termes d'évaluation (critères retenus, explicitation aux élèves, place dans la séquence, différenciation de l'évaluation, choix des outils, etc.). - Je rédige une note qui montre que l'évaluation m'a permis de réguler la ou les séances suivantes. - J'analyse les réussites et les erreurs des élèves avec l'aide de ou des tuteur.s. - Je rédige une note qui montre que les élèves ont pu prendre conscience de leur réussite ou de leur difficulté et se situer dans leur parcours d'apprentissage (en mettant en place, par exemple, une auto-évaluation ou une co-évaluation).
--	--	--